

Défense de la langue française

Faites du français une cause nationale, une affaire de sécurité nationale, c'est une question de toute première importance, de vie et de mort.

Boualem Sansal

promotion et rayonnement



N° 295
9 €
1^{er} trimestre 2025

Ni laxisme
ni purisme

ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)

Anniversaires 2025

Littérature

1^{er} juin 1625

Mort d'Honoré d'Urfé

6 juin 1925

Mort de Pierre Louÿs

16 janvier 1675

Naissance de Louis de Rouvroy,
duc de Saint-Simon

16 juin 1925

Naissance de Jean d'Ormesson

3 janvier 1875

Mort de Pierre Larousse

27 novembre 1925

Naissance de Claude Lanzmann

1^{er} mars 1875

Mort de Tristan Corbière

20 septembre 1975

Mort d'Alexis Léger, dit Saint-John Perse

Extraits des cinquante-neuf dates anniversaires du *Calendrier 2025* de France Mémoire :
« *De la science à la politique, en passant par les arts et la littérature, les commémorations sont à l'image de ce qui fait la longue histoire d'une nation, dans toute sa diversité. Chaque dossier fait appel aux compétences de spécialistes, afin de diffuser une information de qualité.* »

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Pascal Ory, de l'Académie française, « assure la direction scientifique de France Mémoire », service placé sous l'autorité du chancelier de l'Institut de France, Xavier Darcos (voir p. 2).

Défense de la langue française



N° 295
janvier - février - mars 2025

Du président

- 2 France Mémoire.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 En Algérie.
Alain Sulmon
8 En Suisse.
Aurèle Challet
10 En Espagne
Joël Conte-Taillasson
12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 15 Langue et identité.
Donald Lillistone

Le français en France Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne
de la langue.
21 Mots en péril.
Gilles Fau
22 Acceptions et mots nouveaux.
23 La chronique de Jean Pruvost.
26 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 28 Du savetier au cordonnier.

Jacques Groleau

- 29 Bestiaire (1).

Philippe Jullian-Gaufrès

- 30 Que faire ?

Alain Zalmanski

- 31 Déconseillé.

Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.

Jean Laquerbe

- 32 Trouvez l'auteur.

- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 Prescriptions.

Pierre Gusdorf

- 36 Nous l'écrivions jadis.

- 38 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

- 39 Le saviez-vous ?

Jean-Pierre Colignon

André Choplin

Humeur / humour

- 43 Les gâte-langue.

Michel Mourlet

- 46 Une (ou) un espèce de ?

Jean-Claude Auzoux

- 47 Sécure.

Bernard Leconte

- 48 Grand détournement.

Pierre Gusdorf

- 49 Oui oui non non.

Pierre-Louis Douhères

- 50 Carpette anglaise.

Marc Favre d'Échallens

Comprendre et agir

- 50 Trésors et curiosités.

Jean-Pierre Colignon

- 52 Dictionnaire ?

Joseph de Miribel

- 54 Tableau d'horreurs.

- 55 La Turquie.

Ange Bizet

- 58 Droits de l'homme.

Pierre Gusdorf

- 60 Les bouquinistes par

Hélène Tirole

- 62 L'humour pour

Alfred Gilder

Nouvelles publications

- 64 *Jacques Dhaussy*

Monika Romani

Pierre Gusdorf

I à XIV

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2025-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0325 G 83143

France Mémoire

Nous remercions notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, de nous avoir autorisés à reproduire son « Édito », rédigé pour présenter le site de France Mémoire.

Depuis 2021, les commémorations nationales sont une mission confiée à l'Institut de France. Je souhaite dire ici dans quel esprit nous accomplissons cette nouvelle – et belle – mission d'intérêt général, et nous réfléchissons au sens de la commémoration dans la France du XXI^e siècle.

Commémorer, c'est d'abord rappeler le souvenir de ce qui a été. C'est aussi approfondir et renouveler son attachement à une histoire commune, même lorsqu'elle est cause de divisions. Chaque cité, chaque nation, et aujourd'hui l'humanité elle-même, font mémoire des événements les plus marquants, heureux ou malheureux, de leur passé, proche ou lointain. À chaque génération, les voix du passé résonnent différemment, dans une polyphonie toujours nouvelle.

Mais la mémoire, qui est perception, a besoin de l'histoire, qui est connaissance. Toute société moderne, dans son rapport au passé, associe mémoire et histoire ; une mémoire construite dans l'ignorance de l'histoire aboutirait à la mythologie ou à l'amnésie.

Le passé doit être ainsi appréhendé dans un esprit de vérité, mais aussi de liberté. Une société démocratique refuse à bon droit tout ce qui ressemble à une histoire officielle et univoque dictée par l'État.

À notre époque, le travail de mémoire doit assumer la diversité des points de vue, et le débat sur les questions historiques fait partie de la démarche commémorative.

Mais les quelques sujets qui divisent ne doivent pas occulter les autres, si nombreux, sur lesquels les Français peuvent se rapprocher, se retrouver. Se découvrir aussi, car la culture historique est souvent lacunaire. Et donner au reste du monde une juste image d'eux-mêmes.

Primauté donnée à la connaissance des faits historiques, indépendance à l'égard du pouvoir politique ; ouverture à la pluralité des points de vue ; mais aussi volonté de connaître et de faire connaître ce qui nous rassemble : tels sont les principes que l'Institut de France s'emploie à faire vivre à travers France Mémoire, dont la vocation est, avant tout, d'être un service utile à tous.

Xavier Darcos

de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le

français

dans le

monde

En Algérie

Le français n'est plus un butin de guerre

Deux événements récents ont mis en lumière la place de notre langue en Algérie.

C'est tout d'abord l'attribution du prix Goncourt 2024 à l'écrivain Kamel Daoud pour son roman *Houris*, dont on dit qu'il s'agit réellement d'un chef-d'œuvre contrairement à certains prix Goncourt de ces dernières années. À partir de là, tentons une rapide présentation de la situation de la langue française en Algérie, notamment du point de vue littéraire. Précisons déjà que ce livre est interdit en Algérie, même s'il est, bien sûr, distribué sous le manteau. Kamel Daoud a affirmé à ce sujet que, pour écrire, il fallait réunir trois conditions : « Une table, un crayon et un pays. » Pour lui, comme pour beaucoup d'Algériens, ce pays, c'est la France.

En effet, l'Algérie a longtemps été considérée – à tort – comme le deuxième pays francophone du monde, à tort car le deuxième pays francophone du monde... c'est la France derrière la République démocratique du Congo qui compte déjà près de 110 millions d'habitants et qui est aujourd'hui le premier pays francophone du monde.

L'Algérie est le seul pays francophone qui ne fasse pas partie de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) et la langue française n'y a pas de statut visible. D'ailleurs, il y a quelques années, les écoles en langue française y ont été interdites. Sur les quelque 45 millions d'habitants, malgré l'absence de statistiques linguistiques (interdites pour des raisons internes au pays), on considère que près de la moitié de la population parle français, soit plus ou moins vingt millions de personnes, mais ce chiffre reste discutable car non vérifiable, d'autant que d'autres projections avancent des chiffres

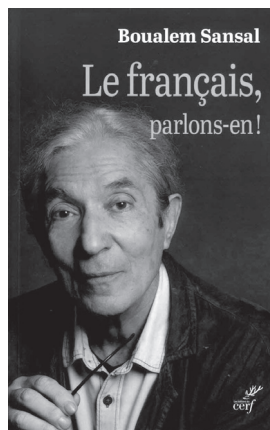
différents avec, pour l'un d'entre eux, une estimation basse à douze millions de personnes parlant couramment notre langue.

L'Algérie nous a donné de magnifiques écrivains : à commencer par l'un des cadres du FLN, Kateb Yacine qui, ayant déclaré que la langue française était un « butin de guerre », lui attribua ce rôle : « *J'écris en français pour faire comprendre aux Français que je ne suis pas français* » ; pensons aussi à Assia Djebar, décédée en 2015, et qui fut élue à l'Académie française en 2005 ; un autre Algérien s'est fait une place dans notre littérature et connaît un succès international grâce à la mise en scène de films à partir de ses romans (*Ce que le jour doit à la nuit*) : Yasmina Khadra, ex-officier supérieur de l'armée algérienne, qui nous déclare : « *C'est transmettre l'émotion qui m'importe. Je pousse la langue française jusqu'à ses limites pour montrer qu'elle peut exprimer tout ce que je veux.* » Et aussi : « *La langue française m'a reconstruit. Elle m'a toujours accompagné et je veux la mériter.* » Mohamed Dib (Grand Prix de la francophonie en 1994) assure : « *Je me suis fait et découvert avec cette langue.* » Le linguiste, professeur à l'université d'Alger, Khaoula Taleb Ibrahim nous résume la place du français aujourd'hui : « *Le français n'est plus ce "butin de guerre", comme l'écrivait Kateb Yacine. Le rapport à la langue a changé... En fait, le français est maintenant devenu une langue étrangement algérienne.* » Bien d'autres écrivains algériens auraient mérité une place dans ce récapitulatif mais, bien sûr, il aurait été trop long de les citer tous.

Le second évènement lié à l'actualité est l'arrestation et l'incarcération, fin 2024, d'un autre écrivain d'origine algérienne, Boualem Sansal, lequel, avant d'être emprisonné, avait accordé un long entretien à un hebdomadaire national et fait le point sur la situation de notre langue, non seulement en Algérie mais aussi en France et à l'étranger. Mais qui est Boualem Sansal ? Il a été enseignant-chercheur puis haut fonctionnaire en Algérie. Il est aujourd'hui écrivain en langue française ; nombre de ses livres – essais, romans, nouvelles – ont été couronnés par des prix littéraires. Il est aussi un lanceur d'alerte et il met en garde la France contre les graves malheurs qui la guettent, notamment l'islamisme. Il vient de publier un essai, *Le français*,

parlons-en !, aux Éditions du Cerf. Boualem Sansal y parle à dessein de Notre-Langue, comme on dit Notre-Dame, avec cette interrogation douloureuse : « **Qui la sauvera, qui la guérira du mal qui la ronge, qui saura lui rendre sa beauté, sa force et son intelligence ?** »

Ce plaidoyer pour le français, qui est selon lui « **la langue de la puissance, de la liberté, de la beauté, de la connaissance, de la diplomatie, de la révolution universelle, de la séduction, de l'art de vivre dans la légèreté** », est aussi l'occasion d'évoquer sa place dans l'Algérie d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Son analyse n'est pas toujours positive, car, là comme ailleurs, notre langue semble aujourd'hui sur le reculoir, mais Boualem Sansal lance aussi un appel vibrant en sa faveur : « **Pour restaurer le prestige de notre langue, il nous faudrait de grands hommes capables de phrases fortes et pleines de sens...** » Vaste programme... comme aurait dit un certain Charles de Gaulle...



Alain Sulmon

Délégation du Gard

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

En Suisse

Des « méduses » germaniques en Suisse

L'invasion galopante de termes anglo-saxons dans la vie courante des Helvètes n'a pas encore provoqué de réactions, du moins au sein des services officiels, des médias et des universités. Les politiques, dont la responsabilité est de protéger nos « quatre langues nationales », vous le diront... à l'image d'une ancienne publicité avec de « fameux douaniers distraits » : « Chef, il ne se passe jamais rien, ici ! »

Et pourtant, dans le lagon de la francophonie helvétique, les eaux calmes de la pensée des francophones se trouvent de plus en plus envahies d'un système de « plancton » appelé « germanisation », savamment organisé telles des « méduses ». D'abord petites, inoffensives et discrètes, elles pullulent et ne font aucun bruit ! Mais gare aux effets urticants dans ce beau lagon qui abrite notre langue française, en Helvétie. Cela risque petit à petit de priver d'oxygène la pensée française en Suisse ! Déjà, les Suisses pensent en allemand, dans leur quasi-totalité, et c'est du reste le cas en droit fédéral : « En cas de litige, seul le texte allemand fait foi... »

Le sous-titre de cet article, tout en aphorisme, trouve son explication glaçante ci-dessous. Et la description des événements oblige DLFs à conduire, très prochainement, une démarche déterminée auprès des autorités fédérales pour contrer ce danger patent.

« *Bitte wählen Sie die Nummer...* » (« Prenez un numéro... ») C'est ainsi que des services officiels de la Confédération helvétique (aux quatre langues dites nationales) nous orientent avec une douce « *Musik* » qui nous entraîne passivement vers une normalisation de la germanisation.

Avec une cadence... d'horloger, et surtout sans aucune réaction de nos autorités, nous assistons à une pénétration sournoise de la

germanisation en Helvétie. La TV Suisse romande diffuse uniment des entretiens politiques enregistrés en allemand... avec une traduction très partielle ! Sur les portables des abonnés de Swisscom, on nous inonde de publicités dans la langue de Goethe. Et si vous pensez acheter du LAIT avec vos enfants, il faudra leur expliquer qu'il faut chercher du... *MILCH* ! C'est imprimé sur la brique. La Ville de Bienne « bilingue » diffuse des affiches publicitaires rédigées uniquement en allemand. Et voici la trouvaille de ce début d'année 2025 : *Quick Zoll...* (« Détaxe rapide... ») Il faut y voir une insulte pour les Latins de Suisse réduits à décoder ! Mais, derrière toutes ces contraintes, se profile un danger inhalatoire pour la pensée des francophones conduits, bien malgré eux, à devenir des Suisses allemands... parlant le français !

Dans la ratification des « accords bilatéraux » avec l'Europe, il est bien un élément qui échappe à toute décision du peuple... celui du respect intégral de la langue française. On sait à quel point la langue française est martyrisée dans les sphères technocratiques de l'UE, nous sommes très inquiets ! DLFs interpellera le Conseil fédéral, pour faire respecter l'usage du français dans les échanges avec l'UE !



Au mois de juin 2025, nous officialiserons, lors d'une conférence de presse, notre « Charte pour la promotion et le respect de la langue française en Suisse ».

Ce précieux sésame permettra de mieux défendre la langue française auprès des instances politiques, des élus fédéraux, des autorités cantonales et communales de Suisse française. Nous rencontrerons tous les élus francophones d'Helvétie, pour les inciter à signer la charte de DLFs, et nous diffuserons régulièrement la liste des récipiendaires.

Aurèle Challet

Délégation de Suisse

En Espagne

Grenade : deux festivals pour la langue française

La langue française est mise en valeur chaque année dans les deux festivals organisés dans la superbe ville de Grenade. La Maison de France de Grenade, dirigée par Benjamin Pocheron, a organisé, du 22 octobre au 8 novembre 2024, le 17^e Festival de la Cité culturelle française, sur le thème « Tout un monde qui parle français ». Cette manifestation s'est déroulée parallèlement au Festival d'automne de la poésie, du livre et de l'édition, codirigé par Pedro Enriquez, président de Granada13 artes, et Youenn Rault, directeur de la Cité culturelle française de Grenade.

Les invités étaient des poètes, écrivains et éditeurs venant d'Espagne, de France, d'Italie, du Tchad et du Vénézuéla. Les deux langues utilisées ont été le français et l'espagnol. Ils ont présenté leurs œuvres



sur le thème « Une langue, mille voix ». L'ambiance musicale était assurée par le Suhail Serghini avec un oud, instrument à cordes issu de la culture andalouse. La deuxième soirée poétique a permis la découverte du palais des comtes de Gabia. Une rencontre a été organisée avec les élèves de philologie française de l'université de Grenade. Puis les membres de la délégation sont intervenus sur le thème « Langue maternelle, langue de l'âme ». L'artiste peintre Irène

Lopez de Castro a présenté son exposition « Le rêve de Tombouctou ».

La soirée de clôture du Festival de poésie a accueilli les invités au palais Quinta Alegre, sur le thème « Chemins d'aller et retour, Poésie sans frontières ». Le volet musical a été tenu par la troupe du Théâtre Flamenco de Grenade. Un concert célébrant le dialogue culturel et

artistique unissant les traditions musicales européennes et francophones a été donné au Palacio del Carmen de los Martires en clôture du Festival de la Cité culturelle française. L'Ensemble vocal de la Maison de France a interprété une sélection



Palais Quinta Alegre.

d'œuvres françaises et francophones. Puis, le pianiste Keith Goodman et la soprano Paola Francesca Natale ont charmé le public dans un voyage musical reliant époques, styles et langages, de Scarlatti à Rossini en passant par Fauré et Poulenc.

Joël Conte-Taillason

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'enveloppe de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter cette enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Canada

Le congrès annuel de l'AQEFLS*, avec l'ACPLS*, aura lieu du 3 au 5 avril à Montréal. Thème : « Langues sans frontières : Vers des identités plurielles ».

- Salon du livre d'Edmundston : 3 au 6 avril.

- Salon international du livre de Québec : 9 au 13 avril.

- 41^e Salon du livre de la Côte-Nord : 24 au 27 avril, à Sept-Îles.

- 92^e congrès de l'ACFAS* : 5 au 9 mai, à Montréal. Thème : « La recherche au cœur des solutions technologiques et sociales ».

- Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue : du 22 au 25 mai, à Amos.

- 14^e Festival de BD de Montréal : 23 au 25 mai.

- Salon du livre du Grand Lévis : 24 et 25 mai.

- Colloque annuel de l'APFUCC* : 27 au 30 mai.

- Rencontre annuelle de l'ACÉF-XIX*, à Kingston : 28 au 30 mai.

- Sur le site d'Impératif français se trouvent les trente-neuf vidéos de Charles Xavier Durand : « Langue française et Francophonie au XXI^e siècle », dont Un florilège de nouvelles !

—

Sénégal

Le colloque annuel Humanistica, association francophone des humanités numériques, se déroulera du 22 au 25 avril à l'université de Cheikh Anta Diop de Dakar. Thème : « Explorer les usages et pratiques numériques 'nouvelles' en Humanités ».

—

Italie

- La SIHFLES* organise à Côte, du 5 au 7 juin, un colloque international dont le thème sera « Se tourner vers le passé pour comprendre le présent. Explorer l'interaction entre les évolutions socio-culturelles et politiques et l'enseignement des langues ».

—

Afrique du Sud

Le 39^e congrès mondial du CIÉF* se tiendra au Cap du 9 au 15 juin. Thème : « Circulation(s) ».

—

En Nouvelle-Calédonie, pour fêter son 40^e anniversaire, l'Alliance Champlain accueillera, du 14 au 25 mars, le poète et linguiste Julien Barret, spécialiste de rhétorique et de poésie

orale, rap, slam et stand-up. Auteur, entre autres, du *Grand Livre des punchlines. De Sénèque à Nekfeu* (Éditions First, 2023, 192 p., 14,95 €) et de *Déclarations d'humour* (Le Robert, 2024, 176 p., 12,90 €).

—

Le 20^e Congrès francophone d'allergologie se tiendra du 15 au 18 avril au Palais des Congrès, porte Maillot, à Paris.

—

Les XXXVII^{es} Journées francophones de virologie auront lieu à l'École normale supérieure de Lyon, du 23 au 25 avril.

—

Rappelons que la Grande Dictée aura lieu le 11 avril, premier jour du Festival du livre de Paris, qui se tiendra au Grand Palais jusqu'au 13 avril et dont l'invité d'honneur sera le Maroc.

—

Les prochaines dictées géantes, organisées jusqu'au 5 juillet par Rachid Santaki, auront lieu à Mantes-la-Jolie, Créteil, Saint-Pierre-des-Corps, Cherbourg, Buchelay

(Yvelines), Dieppe, Éragny (Val-d'Oise), Nice, Miramas, Grenoble, Issy-les-Moulineaux, Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), Toulouse, Paris, Billère (Pyrénées-Atlantiques), Metz et Antony (Hauts-de-Seine).

—
L'AEPPF* organise, le 16 mai à Paris, la 6^e Journée nationale de l'écrivain public. Thème : « L'écrivain public et l'intelligence artificielle ».

—
La 19^e Conférence internationale TOTH* se tiendra les 5 et 6 juin à distance et à l'université Savoie Mont-Blanc sur le campus scientifique du Bourget-du-Lac. Un prix jeune chercheur y sera décerné.

—
Étonnants Voyageurs, festival international du livre et du film, aura lieu du 7 au 9 juin à Saint-Malo. Le prix Ouest-France Étonnants Voyageurs y sera « décerné à un roman de langue française, publié entre janvier et mai de l'année en cours. Le jury est composé de dix jeunes de 15 à 20 ans, passionnés de lecture... ».

—
Trois nouvelles notices ont été mises en ligne sur

le site de l'Encyclopédie grammaticale du français (EGF) : Les concessives, les particules énonciatives, les mots en QU.

—
La 4^e édition du Colloque Jeunes chercheur·euse·s (sic), les 12 et 13 juin à l'université de Strasbourg, s'intitule « Langage et identité ».

—
Suisse
« Nouveaux regards sur la norme », tel est le sujet du colloque international accueilli par l'université de Fribourg, du 4 au 6 juin.

—
Pays-Bas
Un plan du gouvernement néerlandais vise à redonner une plus grande place à la langue nationale. De grandes universités maintiennent difficilement leur programme d'études françaises, et celle d'Utrecht envisage de le supprimer en 2026. (In Nouvelles de Flandre n° 115.)

—
Belgique
• L'AFLS* organise du 1^{er} au 3 juillet à Bruxelles, son colloque international annuel : « Le français en marche et en marge(s) ».
• La Maison de la francité (18, rue Joseph-II, 1000 Bruxelles) organise dîners

littéraires, ateliers d'écriture et apéros-conférences.

—
États-Unis
La France soutient activement le réseau des écoles francophones de New York. « Ce réseau accueille environ 2 500 élèves dans le privé et autant dans le public. » (In le petit journal.com, 2 décembre 2024.)

Françoise Merle

- *ACÉF-XIX Association canadienne d'études francophones du XIX^e siècle
- *ACFAS Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mais, depuis 2001 : Association francophone pour le savoir
- *ACPLS Association canadienne des professeurs de langues secondes
- *AEPF Association des écrivains publics de France
- *AFLS Association for French Language Studies (Association pour l'étude de la langue française)
- *APFUCC Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens
- *AOEFLS Association québécoise pour l'enseignement du français langue seconde
- *CIÉF Conseil international d'études francophones
- *SIHFLES Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde
- *TOTH Terminologie & Ontologie : Théories et applications

Les

langues

de

l'Europe

Langue et identité

« Oublier sa langue, c'est perdre son âme. » (Michel Serres.)

Quelle différence cela ferait-il si les Français ne parlaient plus le français ? La question mérite d'être posée, car, même si le collectif les Linguistes atterrées affirme que « le français va très bien, merci », dans le contexte de la domination actuelle de l'anglais, ces mêmes Linguistes ajoutent qu'il est possible que « les élites d'une culture cessent de transmettre leur langue et la pénalisent fortement¹ ». Après tout, au Royaume-Uni l'impérialisme linguistique anglais a presque enrayé le gallois, parlé aujourd'hui par seulement 17,8 % de la population du pays de Galles². Si les anglomaniaques de Bruxelles ne cessent de promouvoir l'anglais au détriment de toutes les autres langues de l'Europe, et si les élites françaises continuent à les suivre, il n'est pas impossible que le français subisse le même sort que le gallois dans une Union européenne « toujours plus étroite ».

La disparition d'une langue ne serait pas particulièrement significative s'il ne s'agissait que de la perte d'un moyen de communication et de son remplacement par un autre. Mais une langue ne se limite pas à ce seul aspect pratique. Pour Claude Hagège, spécialiste de linguistique de renommée internationale, elle est plutôt « une manière de penser, une façon de voir le monde, une

1. *Les Linguistes atterrées*, page 21.

2. <https://www.ons.gov.uk> Welsh language, Wales : Census 2021.

culture³ ». Et il ajoute que « la culture et la langue françaises fondent pour une large part notre profil national⁴ ». En d'autres termes, lorsqu'il s'agit de l'identité d'un peuple, les produits, aussi connus ou répandus soient-ils, ne jouent qu'un rôle superficiel, tandis que le lien avec la langue et la culture est fondamental et indissoluble. Si la France ne produisait plus de vin, de fromage ou de baguettes, elle resterait la France. Mais si les Français ne chantaient plus leurs berceuses à leurs enfants, ne leur récitaient plus leurs comptines, ne lisaient plus Baudelaire ou Maupassant (dans le texte original, pas dans une traduction en anglais !), alors la France ne serait plus la France parce qu'elle aurait perdu son âme. Abandonner sa langue maternelle ou la soumettre à la domination d'une autre, c'est porter atteinte à sa propre identité. Le grand historien Fernand Braudel ne s'est pas trompé lorsqu'il a observé que « La France, c'est la langue française⁵ ». Et il aurait pu ajouter, pour les mêmes raisons, que l'Angleterre, c'est la langue anglaise, que l'Allemagne, c'est la langue allemande et que l'Italie, c'est la langue italienne.

Puisque chaque langue représente une certaine manière de concevoir le monde, c'est à son multilinguisme que l'Europe doit la richesse de sa diversité culturelle et intellectuelle. C'est ce que le général de Gaulle avait compris lorsqu'il a déclaré lors d'une conférence de presse le 15 mai 1962 que « Dante, Goethe, Chateaubriand appartiennent à toute l'Europe, dans la mesure même où ils étaient respectivement et éminemment italien, allemand et français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et qu'ils avaient pensé, écrit en quelque espéranto ou volapük intégré⁶ ».

En principe, la diversité culturelle et linguistique est assurée par l'Union européenne qui s'est officiellement engagée en faveur du multilinguisme. L'un des objectifs de la politique linguistique de l'Union européenne est en effet « que tous les citoyens de l'Union maîtrisent deux autres langues en plus de leur langue maternelle⁷ ». Il y a lieu de noter également que « le Parlement a adopté une politique linguistique multilingue pour sa propre communication, ce qui signifie que toutes les langues de l'Union revêtent la même importance⁸ ».

Pourtant, il convient de faire la distinction entre ce qui est écrit et ce qui est fait. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, s'est vu décerner en 2019 le prix spécial de la Carpette anglaise du jury à titre étranger « [pour tenter d'imposer la seule langue anglaise dans les textes officiels émanant de la Commission européenne](#) » et elle a reçu le même prix parodique pour une deuxième fois, ce qui est sans précédent, en 2021, car elle avait « [décidé toute seule de promouvoir l'anglais au rang de langue unique de travail de la Commission](#)⁹ ». La réalité est que, malgré les belles paroles des documents officiels, Bruxelles cherche inlassablement à nous faire croire que l'anglais est la langue de l'Europe, ce qui est d'autant plus bizarre qu'après la sortie du Royaume-Uni en 2019, l'anglais n'est plus que la 17^e des 24 langues officielles de l'Union européenne, avec moins de 1 % de locuteurs natifs, c'est-à-dire derrière le bulgare, le slovaque et le finnois. Dans un tel contexte, il est difficile de croire autrement que les élites de Bruxelles ne sont que trop contentes de vivre dans l'empire spirituel américain et d'être ainsi les « idiots utiles » de l'Oncle Sam. Mais c'est le grand universitaire, érudit et romancier italien Umberto Eco qui a dit la vérité lorsqu'il a constaté que « [la lingua dell'Europa è la traduzione](#)¹⁰ », c'est-à-dire que la langue de l'Europe, c'est la traduction, car, s'il est vrai que la traduction ne peut pas reproduire la dimension communautaire, c'est-à-dire

-
3. Voir l'interview avec Claude Hagège par Michel Feltin-Palas « Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée », dans *L'Express* du 28 mars 2012.
 4. *Parler, c'est tricoter*, de Claude Hagège (Éditions de l'Aube, 2013, p. 37).
 5. « L'identité française selon Fernand Braudel », *Le Monde* du 16 mars 2007.
 6. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/extrait-de-gaulle-et-l-europe-conference-de-presse-a-l-elysee-1ere-diffusion-15-05-1962-8335765>.
 7. <https://www.europarl.europa.eu/>.
 8. <https://www.europarl.europa.eu/>.
 9. http://www.langue-francaise.org/Articles_Dossiers/Carpette_historique.php.
 10. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/it/IP_08_1631.

l'identité culturelle du texte original, il n'en est pas moins vrai que « [...] pour presque toutes les autres fonctions que remplit le langage humain, la traduction a un rôle utile à jouer¹¹ ». L'Union européenne, tout comme la Suisse, n'a pas besoin d'une langue commune.

La puissance politique, économique et militaire des États-Unis garantit le statut de l'anglais dans le monde. Mais ce n'est pas une raison pour accepter docilement l'homogénéisation culturelle et intellectuelle que l'empire spirituel américain cherche à imposer en Europe. Les élites françaises auront-elles la sagesse et la volonté de promouvoir activement l'emploi du français au sein des institutions européennes et plus généralement sur le continent afin de permettre aux Européens de réduire l'impact de cet empire en proposant un autre choix ? Il faut reconnaître que certains membres de ces élites, tout comme celles de Bruxelles, ont directement intérêt à maintenir la domination linguistique américaine en Europe, parce que leurs connaissances de ma langue maternelle leur permettent de se distinguer des autres et leur confèrent une manière de statut qui paraît légitimer leur position dominante. Mais la vérité pure et simple est que si un assez grand nombre de Français veulent que cela change, cela changera.

Donald Lillistone

11. *Le Poisson et le Bananier*, de David Bellos (Flammarion, 2012, p. 360).

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

« La veille de » ou « À la veille de » ?*

Emplois fautifs

Ces deux formes sont correctes et de sens assez proche, mais il y a cependant quelques nuances entre elles. Si on emploie la locution *la veille*, sans la faire précéder de la préposition *à*, on fait allusion au jour qui précède un jour déterminé. On dira ainsi : *la veille de Pâques, de Noël, la veille de la rentrée, la veille de son anniversaire*.

Avec la locution *à la veille*, on fait allusion à une époque immédiatement antérieure à une autre, mais ces époques ont, ordinairement, une durée bien supérieure à une journée et n'ont, en général, pas de contour précis. Ainsi, si l'on écrit *À la veille de la Deuxième Guerre mondiale*, on fait allusion aux mois, voire aux années qui ont précédé ce conflit et non à la seule journée du 2 septembre 1939, veille de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne.

* * *

« Acculturé » pour « Inculte »*

Emplois fautifs

Les préfixes grec *a-* et latin *in-*, avec, pour ce dernier, les variantes *il-*, *im-* et *ir-*, indiquent la privation ou l'absence. *Acéphale* signifie « qui n'a pas de tête » et *imberbe*, « qui n'a pas de barbe ». Mais il existe aussi un préfixe latin *ad-*, qui indique le passage d'un lieu à un autre, d'un état à un autre, comme dans *atterrir* ou *assouplir*, et qu'il convient de ne pas confondre avec le préfixe négatif grec *a-*.

Dans *inculte*, le préfixe *in-* est négatif et ce mot qualifie une personne ou une terre qui ne sont pas cultivées. Ce n'est pas le cas avec *acculturation* et *acculturé*, formes dans lesquelles le préfixe *a-* indique un passage, une transformation. Le nom *acculturation* n'est donc pas synonyme d'*inculture*, mais désigne l'« adoption progressive par un groupe humain de la culture et des valeurs d'un autre groupe humain qui se trouve généralement, relativement à lui, en position dominante ».

* À lire sur le site de l'Académie française, à la rubrique « Dire, ne pas dire », respectivement le 7 novembre et le 12 décembre 2024.

Mots en péril

Les couleurs de la vie (1)

AURORE : Orangé clair ou jaune doré.

« *Les jeunes filles ont un châte plus petit, d'une adorable couleur aurore, avec un semis de fleurettes roses ou bleues, fait d'une cotonnade légère.* »

(Albert t'Serstevens [1885-1974].)

BIS - BISE : D'un gris tirant sur le brun.

« *Cette maîtresse un tantet bise*

Rit à mes yeux. » (La Fontaine.)

BLONDIN - BLONDINE : Enfant, jeune fille, jeune homme à cheveux blonds.

« *Il passe en beauté feu Narcisse*

Qui fut un blondin accompli. » (Molière.)

CARMÉLITE : Couleur brun pâle.

« *Le plastron en satin carmélite, qu'il avait acheté pour le voyage et mis durant son séjour à l'hôtel, s'échappait constamment du gilet.* » (Gide.)

ÉRUBESCENT : Qui devient rouge.

« *Léopold était effrayant. Dans son énorme face de gorille, érubescence et hérissée d'un poil de trois jours, les yeux à demi clignés luisaient de colère...* »

(Marcel Aymé.)

GRIVELÉ : Qui est tacheté de blanc et de brun.

« *Quant au sobriquet de Bren-de-Judas, il venait des taches de rousseur dont sa peau blanche était toute grivelée.* » (Jean Richepin [1849-1926].)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE : Démarche adoptée par un secteur ou une entreprise industriels pour réduire les effets négatifs de leur activité sur l'environnement.

Note : L'écologie industrielle met notamment en œuvre les principes de l'économie circulaire.

GUIDANCE ENVIRONNEMENTALE (pour *environmental stewardship*) : Démarche consistant à fournir des conseils et un accompagnement à des personnes ou à des organisations qui souhaitent améliorer la durabilité de leurs pratiques ou de leur comportement et œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement.

Note :

1. La guidance environnementale s'inscrit dans une perspective d'engagement collectif de progrès.
2. La guidance environnementale peut faire appel à des experts extérieurs.
3. La guidance environnementale peut être organisée à l'échelle d'un secteur d'activités.
4. La guidance environnementale peut, par exemple, accompagner la création et la gestion d'espaces naturels protégés, une meilleure gestion de l'eau,

le recyclage de déchets ménagers, le développement de l'agroécologie, la restauration de sols pollués ou l'aménagement des côtes face à la montée de la mer due au réchauffement climatique.

MÉTÉOGRAMME : Diagramme représentant la variation temporelle d'une ou de plusieurs variables météorologiques.

Note : Les variables peuvent être, par exemple, la température, l'humidité, la pression atmosphérique, la direction et la vitesse des vents, la quantité de précipitations ou la couverture nuageuse, à une altitude donnée.

SERVICE ENVIRONNEMENTAL (pour *ecosystem service, environmental service*) : Activité humaine qui contribue à la protection de l'environnement ou à la restauration de son état s'il a été dégradé.

Note : Un service environnemental peut par exemple être un dispositif d'épuration ou d'assainissement des eaux, la collecte et l'élimination de déchets. Il peut aussi contribuer à la réalisation d'un service écosystémique, comme la pollinisation ou la séquestration du carbone.

* Extraits de « Vocabulaire de l'environnement », publié au *Journal officiel* le 19 janvier 2025. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

La chronique de Jean Pruvost

Uvalement vôtre

Voici une série de stations citées çà et là dans nos dictionnaires : station d'épuration, station-service, station de lavage, station de travail, station uvale... Une seule se prête à des plaisirs délectables. Laquelle ? Par facile élimination, même sans en percevoir la définition précise, sans doute aurez-vous choisi sans hésiter la « station uvale ». Il reste maintenant à offrir, en passant par la définition de ladite station et par son historique, les raisons de son caractère délectable.

De l'uve, de la grappe et du raisin

On ne jouera pas davantage aux devinettes quant à la « station uvale » et ses « cures uvales » rimant avec « station thermale » et « cure thermale » : si les thermes tiennent leur nom du latin *thermae*, « bains chauds », l'adjectif **uval** est de son côté à relier directement au latin *uva* désignant le « raisin ». Et l'on comprend alors aisément qu'une station et une cure uvales sont en lien direct avec de juteuses grappes de **raisin**, noir ou blanc. Alors, comme souvent en matière de lexique, on se surprend à s'interroger quant à l'origine d'un mot, le **raisin**, qui s'est banalisé au fil d'un usage si coutumier, qu'il s'agisse des grappes de raisin soigneusement vendangées pour la viticulture ou de la consommation estivale de ces grains, avec ou sans pépins.

Raisin... le mot sonne agréablement, mais la racine dont il est issu peut nous désorienter, puisque dans la langue de Cicéron il s'agit de *racemus*, qui à l'origine désignait une « grappe », n'importe laquelle, avant de définir spécifiquement la « grappe de raisin ». De fait, le mot

latin venait lui-même du grec *rhagos*, « grain de raisin », et le passage en latin n'a témoigné que d'un court moment d'extension de sens. La forme latine première, *uva*, le « raisin » pour les Romains, avait néanmoins survécu en ancien français où l'*uve* se repérait encore dans la locution *l'uve passe*, reprise du latin *uva passa* correspondant stricto sensu au « raisin passé », entendons les « raisins secs ». L'*uve* allait donc cependant totalement disparaître au profit du **raisin**, mais le mot allait renaître en tant qu'adjectif attribué à une station et à une cure, toutes deux dites **uvalés**. Quand ?

En 1874, le début de la grande aventure uvale

Certes, il eût été peut-être plus directement compréhensible d'évoquer une « cure de raisin », ce que disait d'ailleurs ma grand-mère maternelle lorsque, friande de ces grappes de « raisin de table » – formulation idoine pour les grappes en rien destinées à la vinification –, elle déguisait sous la sérieuse appellation de « cure de raisin » ce moment de délectation papillaire, laissant croire qu'elle était recommandée par la médecine.

En réalité, pour évoquer une « cure uvale », il eût fallu avoir en tête un article de *L'Opinion nationale* publié le 23 octobre 1873, signalant que « **la France si riche en cépages de toute espèce, devrait, elle aussi avoir des stations uvalés** ». Ce journal politique bonapartiste puis républicain, né en 1859 et publié jusqu'à la Première Guerre mondiale, avait été attentif à la naissance de stations conçues sur le mode des stations thermales, ouvertes en Suisse, en Italie et en Allemagne, dont les « eaux thermales » étaient remplacées par du jus de raisin, et la consommation organisée de grains de raisin. En 1876, *L'Opinion nationale*, devenant le premier quotidien à publier chaque jour un bulletin météorologique, confirmait son intérêt pour le tourisme français sensible au climat.

L'officialisation et la confirmation des stations uvalés

Le vœu du journaliste de *L'Opinion nationale* ne resta pas pieux. Allait en effet naître aux confins du XIX^e et du XX^e siècle toute une série de « stations uvalés », le jus de raisin et les grappes de raisin faisant donc

l'objet d'une « cure uvale » en un lieu béni par Dionysos, niché au cœur de vignobles capiteux. Fières de leur domaine viticole, diverses communes surent ainsi tirer profit de cette mode. Organiser des séjours touristiques centrés sur sa consommation était d'autant plus séduisant que le développement du chemin de fer permettait le déplacement aisé des Parisiens en mal de plein air et de produits consommés sur place. Des médecins en firent au passage une belle promotion, conseillant des séjours de quatre à six semaines, avec notamment pour enjeu la consommation de raisins mûrs pendant toute la durée de la cure. Ainsi naquirent ces stations uvales à caractère thérapeutique. Moissac en fut une ville pionnière, bientôt suivie par Mâcon, Carcassonne ou encore dans le Vaucluse, entre les deux bras de la Sorgue, Le Thor. Un nouveau mot alors s'imposait dans les années 1920 : l'**uvarium**.

Que vivent les uvariums...

Un décret du 7 août 1936 avait autorisé Moissac à se constituer « station uvale », en même temps que se confirmait la notoriété de son **uvarium**, distingué par des décorations dues au peintre Édouard Domergue-Lagarde, enfant de la Gascogne. Ses fresques constituent de fait une véritable allégorie de la terre de Gascogne et du chasselas... Hélas, la Seconde Guerre mondiale fit oublier les uvariums, et celui de Moissac devint peu à peu un lieu culturel. Délectable néanmoins.

Un souvenir de lecture s'impose : en 1934, dans le *Bulletin international du vin*, il est ainsi fait état dans la capitale de « l'**Uvarium de la gare St-Lazare** » qui « **a permis de débiter 150 000 kilos de raisin frais, du 8 septembre au 30 octobre et une moyenne de 1 700 verres de jus de raisin par jour** ». En voilà une merveilleuse idée ! Et si, en sortant du RER, on pouvait encore aller prendre un petit jus de raisin à l'uvarium !

Jean Pruvost

Les mots en famille

Du bon usage...

L'Académie française résume « le bon **usage** » par la formule : « *On dit, on ne dit pas.* » Les **abus** de langage sont proscrits et le dictionnaire apparaît comme l'**outil** linguistique le plus **utile** pour trouver le mot juste à sa juste place en évitant les mots ayant subi l'**usure** du temps et qui sont devenus aussi **inusités** qu'**inutiles**.

Connaître le latin **uti, usus**, « **se servir de** » est, en l'espèce, d'une **utilité** première pour comprendre les sept mots précédemment **utilisés** sur le thème du « bon usage ».

Prenons tout d'abord conscience que l'**usage** d'un objet entraîne aussi son **usure**. **User** de celui-ci a le sens de l'« **utiliser** », mais de multiples **utilisations** ont pour conséquence de l'**user**, parfois même jusqu'à la corde.

L'**usure** ne vaut pas uniquement pour des objets. Elle vaut aussi pour les mots qui sont loin d'être **inusables** !

Ainsi le mot **ustensile** de trois syllabes qui a toute son **utilité** dans le domaine ménager est-il réduit à deux syllabes avec le mot **outil**, objet **utilitaire** dans de nombreux métiers. Selon l'adage : « Un bon ouvrier a toujours ses **outils**. »

L'**usure**, quant à elle, crée également un intérêt certain, surtout au niveau des **usuriers** ! C'est le sens de « tirer profit » par l'usage de quelque chose qui a été ici transposé dans le domaine financier.

L'intérêt des **usuriers** pour l'argent n'est d'ailleurs pas une réputation **usurpée**.

L'**usurpation** est le fait de posséder quelque chose par l'**usage** sans en avoir le droit. Le verbe **usurper** est composé du latin **usus**, « l'usage », et **rapere**, « prendre de force ». Véritables **rapaces**, tels les frères

Rapetou dans l'univers de l'oncle Picsou, les **usuriers** se livrent à des **rapines** avec des taux d'intérêt aussi prohibés qu'**usuraires**.

Dans le même ordre d'idée, Napoléon a été qualifié d'« **usurpateur** » par les royalistes puisqu'il avait pris le pouvoir souverain par la force.

Il est **usuel** de dire que le droit est une façon de codifier « les **us** et coutumes ». Ainsi le Code civil, toujours **en usage**, définit-il le droit de propriété en dissociant « l'**abusus**, l'**usus** et le fructus ».

L'**abusus** est le fait de disposer de quelque chose jusqu'à avoir le droit de le vendre. Quant à l'**usus**, c'est avoir le droit d'occuper soi-même son logement, mais aussi d'en percevoir les fruits en le mettant en location.

L'actualité nous amène à ajouter que les logements qui sont de véritables passoires thermiques ne pourront plus être loués. Cela peut être considéré comme **abusif** et laisse les propriétaires **désabusés**.

L'**abusus** ne doit cependant pas être confondu avec l'**abus** qui, lui, se doit d'être combattu, car il traduit une **utilisation** immodérée de quelque chose.

Ainsi, en droit, peut-on être confronté à toutes sortes d'**abus**, l'**abus de pouvoir**, l'**abus de confiance**, l'**abus de faiblesse**. En matière de santé, il faut faire face à l'**abus d'alcool**, l'**abus de stupéfiants**. Nous arrêtons là, sans doute, par **abus de facilité**.

Il vous revient maintenant le soin de **faire bon usage** de toute cette famille de mots, de **joindre l'utile** à l'agréable et de valoriser la plus belle des expressions de cette liste :

Savoir être utile !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Du savetier au cordonnier

Grâce à la fable, nous savons que le **savetier** – venant lui-même de *savate* – était notre cordonnier, lequel a donc fini par le remplacer, mais en changeant de sens.

À l'époque de La Fontaine existait un troisième terme, *corvoisier*.

Savetier était sans ambiguïté, mais que faisait le **cordonnier** ?

On connaît l'anecdote latine du cordonnier qui, sollicité par un peintre, lui avait signalé une erreur dans la représentation d'une sandale, mais prétendait en plus lui donner des conseils sur sa peinture. Il reçut alors cette réplique, devenue un proverbe : « *Ne sutor supra crepidam* », « Cordonnier, pas au-dessus de la sandale ! »

On ne reconnaît pas **cordonnier** dans *sutor* : tiré directement de ce terme, « sueur » a existé en ancien français, mais fut concurrencé, puis supplanté par *corveisier* ou *corvoisier*, et **cordonnier** (vers 1255), qui évoque, non pas un cordon, mais le cuir de Cordoue.

Désignant d'abord exclusivement les fabricants, *corvoisier* fut usurpé par les **savetiers** et **cordonnier** fut le nouveau nom des premiers.

Les cordonniers formèrent une corporation dès le XIII^e siècle, organisée en trois classes – qui excluait les savetiers.

Certes, ceux-ci étaient moins bien considérés : non seulement ils étaient définis comme des « ouvriers » et non des artisans, mais on pouvait lire cette définition dans la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « C'est un savetier, ce n'est qu'un savetier *se dit d'un Mauvais ouvrier en quelque métier que ce soit.* »

Malgré tout, eux s'appelaient « maîtres savetiers ».

C'est à sa refonte de 1959 que le *Petit Larousse illustré* a enregistré son sens moderne, mais une étape intermédiaire est marquée en 1926 par l'expression « cordonnier de réparation ».

Les mots *sueur* – dès la fin du xve – et *corvoisier* ont disparu de ce dictionnaire ; **savetier** y est encore en 1961, mais est « vx » dans les suivants.

Tous ces termes survivent dans des noms de famille : Savetier est rare, mais on trouve bien Sabatier, Sueur et Lesueur, Courvoisier et ses variantes.

Seul subsiste « cordonnier », avec un autre exemple de sa fonction originelle dans le proverbe « Les cordonniers sont les plus mal chaussés ».

Jacques Groleau

Bestiaire (1)

Certains animaux ont donné leur nom à des objets ou participent à des expressions courantes.

Araignée : crochet à plusieurs branches.

Aronde : sa queue unit tenon et mortaise.

Baleines : on les trouvait dans les corsets.

Bélier : enfonce les portes fermées.

Blaireau : précède le rasoir.

Boa : les dames l'aiment autour de leur cou.

Bouc : Napoléon III le portait avec distinction.

Cacatoès / cacatois : voile sur un trois-mâts.

Casoar : ornement indispensable pour un saint-cyrien.

Chat : cinglant quand il a neuf queues.

Chaton : enchâsse une pierre précieuse.

Philippe Jullian-Gaufrès

Délégation du Gard

Que faire ?

Le verbe *faire* peut être mis à toutes les sauces, et ses multiples acceptions sont propices à maints zeugmas [« coordination de deux ou plusieurs éléments qui ne sont pas sur le même plan syntaxique ou sémantique »]. Ainsi, Victor Hugo parlant de la mère Thénardier écrivait : « Elle faisait tout dans le logis, les lits, les chambres, la lessive, la cuisine, la pluie, le beau temps, le diable... »

Fort de cet exemple illustre, amusons-nous à énumérer quelques utilisations du verbe *faire* :

Faire une couronne de fleurs, faire un tableau, faire une grande réforme, faire une fête, faire un procès-verbal, faire un projet de loi, faire un long trajet, faire un effort, faire une médaille, faire une épée, faire une cloche, faire du papier, faire une intrigue, faire du gras, faire beaucoup d'argent, faire une épigramme, faire une vive résistance, faire une conspiration, faire serment, faire le parquet, faire un enfant, faire un discours, faire un métier.

Dans cette énumération, *faire* remplace les verbes suivants, cités dans l'ordre alphabétique :

amasser, cirer, décocher, dresser, élaborer, engendrer, exercer, fabriquer, fonder, fondre, forger, fournir, frapper, grossir, nouer, opérer, opposer, organiser, ourdir, parcourir, peindre, prêter, prononcer, tresser.

Amusez-vous à les replacer correctement¹.

Pour ma part je fais tous les jours mon lit, de l'esprit, et mon examen de conscience...

Alain Zalmanski

1. Solution : tresser, peindre, opérer, organiser, dresser, élaborer, parcourir, fournir, frapper, forger, fondre, fabriquer, nouer, grossir, amasser, décocher, opposer, ourdir, prêter, cirer, engendrer, prononcer, exercer.

Déconseillé

***Coach.** « Emprunté à l'anglo-américain, le terme coach, qui dérive lui-même de coche, d'abord utilisé dans le monde du sport pour désigner un entraîneur, s'est progressivement étendu, ainsi que ses dérivés coaching et coacher, au domaine des entreprises pour la formation et le perfectionnement du personnel. Il envahit désormais la sphère privée et s'applique à de multiples sortes de formation et de conseil proposées aux individus et touchant au développement personnel (life coaching). »*

Ce mot étant « **déconseillé** », on peut utiliser selon les cas **entraîneur**, **mentor** et **mentorat**, **tuteur** et **tutorat**, **moniteur de santé**, **répétiteur**, qui sont les recommandations officielles. Dans la « Recommandation sur les équivalents français du mot *coach* », sur le site FranceTerme, il est précisé : « Au Canada, [...] coaching a pour équivalent **assistance professionnelle** ou **accompagnement professionnel**. Au Québec, le terme retenu pour coaching est **accompagnement individuel**, et **accompagner** pour coacher. »

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CONTREVAIR

- A. Vermifuge.
- B. Mâle de la controverse.
- C. Sur un blason, fourrure constituée par des clochetons d'azur et d'argent, relié deux à deux par leur base.

2. CONTROVERSISTE

- A. Spécialiste de la controverse religieuse.
- B. Vers situé en haut d'un poème.
- C. Est à la controverse ce que le contrebassiste est à la contrebasse.

3. COPERMUTER

- A. Échanger des bénéfices.
- B. Changer son cheval borgne pour un aveugle.
- C. Transformer une Mini Cooper.

Jean Laquerbe

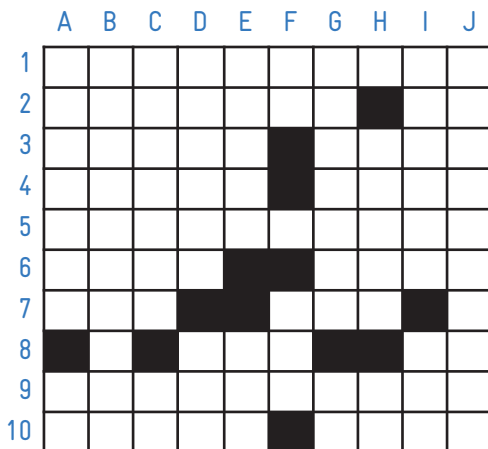
* Réponses : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Trouvez l'auteur*

Avouez que Pétrarque et Boccace ne firent pas naître les troubles de l'Italie ; avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy et que la tragédie du Cid ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan, qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent ; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles ; vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination.

* Solution page IX.

Mots croisés de Melchior



1. Souvent plus rapide qu'une automobile.
 2. Tel un triangle partiellement symétrique. Union européenne.
 3. Teintés de rose. Difficile à casser.
 4. Elle s'est éprise de Chactas.
Près de nous, elle est mineure.
 5. Elle permet de ne pas se perdre dans les détails.
 6. Déserts de dunes. Grand voyageur.
 7. La fin de la paralysie.
Première moitié de mouche.
 8. Enleva. Pronom personnel.
 9. Telle la mer en colère.
 10. Bien ventilée. Bande de sauterelles.
- A. À prendre avec prudence.
Grand soleil.
 - B. De source trouble et souvent mystérieuse.
 - C. Carré saisi par une pince.
Le 20 en Corse n'est pas facile.
 - D. Faciles à maîtriser bien qu'ils aient perdu la tête!
Dans son jeu on peut finir en prison.
 - E. Grand Jules.
Deuxième moitié de mouche.
 - F. N'est pas elle.
De feuilles mortes ou de linge sale.
 - G. Indispensables au 1.
Son jour est unique.
 - H. Produit à la chaîne. Lettre grecque.
 - I. Il vaut mieux ne pas en péter une.
Sainte raccourcie.
 - J. Vision rimbaldienne de la neige.

* Solution page IX.

Prescriptions

Le **Service d'information du gouvernement** (SIG) a rendu publique en février 2024 une refonte des fondamentaux de sa communication. Cette « **marque de l'État** » comprend une **charte graphique**, une **charte réseaux sociaux** et une **charte des grands principes rédactionnels**.

Bizarreries

L'initiative est évidemment fort louable. Les « **bonnes pratiques rédactionnelles** » mises en exergue à l'intention des services de l'État sont, pour la plupart, de bon sens. Bien sûr, on retrouve les sempiternelles « **recommandations pour une communication publique sans stéréotype de sexe** » avec la prohibition des « **expressions genrées** », le recours aux « **mots épiciques** » et autres affligeantes contorsions linguistiques politiquement correctes. On prône inévitablement les inévitables « **celles et ceux** » et « **toutes et tous** » ; ces éléments de langage sont devenus des tics aussi ridicules qu'inutiles : comme le souligne Alain Bentolila, ils n'ont pas fait avancer d'un iota la respectable cause des femmes.

En matière d'abréviations, de citations, de formats de date, d'utilisation de l'italique et des majuscules, d'écriture des nombres, de présentation des sigles, il n'y a pas grand-chose à redire à la volonté de normalisation du SIG. Il est rappelé que « **les anglicismes sont interdits quand un équivalent existe en français courant** », commandement éminemment appréciable mais trop souvent inobservé ; tellement inobservé d'ailleurs qu'au chapitre suivant on relève les anglicismes *print* pour « imprimé » et *digital* pour « numérique ». Passons.

L'épineuse question du point-virgule

C'est à la rubrique « **Ponctuation** » que l'on découvre une directive bizarre. À propos du **point-virgule**, il est mentionné : « **À ne pas utiliser. Son usage est de moins en moins courant et peut avoir une connotation pompeuse.** »

On reste interloqué devant une affirmation aussi incongrue. Le point-virgule est-il en voie de disparition ? Comme le rappelle Annette Lorenceau, historienne de la ponctuation, au XIX^e siècle, les documents officiels regorgeaient de points-virgules. Aujourd'hui encore, il abonde dans les énumérations du *Journal officiel*. En littérature, Michel Houellebecq, après Hugo et Flaubert, s'en fait le champion. Il est donc hasardeux de prétendre, comme le fait le SIG, que son usage est « **de moins en moins courant** ». De plus, il est tout à fait farfelu d'avancer une « **connotation pompeuse** » ; les rédacteurs du SIG semblent malheureusement méconnaître la signification de cet adjectif.

Un signe mal-aimé

Pourquoi cette hostilité à l'égard de ce malheureux signe de ponctuation ? En 1837, un duel opposa deux professeurs de droit à propos du choix d'un point-virgule dans l'édition moderne des *Pandectes* de Justinien. En 1980, une enquête montra que le point-virgule faisait l'objet d'âpres discussions parmi les écrivains. L'historienne américaine Cecelia Watson, qui lui a consacré un livre (*Semicolon : The Past, Present and Future of a Misunderstood Mark*), rappelle que le point-virgule a toujours fait l'objet de sentiments négatifs très forts, et que, depuis les années 1970, les chroniqueurs et journalistes lui donnent six mois à vivre.

Pour l'anecdote, un comité de défense du point-virgule se constitua en 2008 sous l'égide de la journaliste Sylvie Prioul. Le site Rue89 expliqua peu après que, sensible à cet appel, le président Sarkozy avait lancé une mission sur « **l'utilisation du point-virgule dans les documents administratifs** », laquelle imposait au moins trois points-virgules par page dans tout document officiel. (La publication datait du 1^{er} avril.)

Toute plaisanterie mise à part, on peut comprendre que la communication de l'État se doit d'être claire et accessible à tous. En ce sens, des textes peu denses et des phrases courtes se justifient. Il est donc inutile d'utiliser des arguments fantaisistes pour justifier le choix de se passer du point-virgule.

Pierre Gusdorf

Nous l'écrivions jadis

**Dans *Défense de la langue française* (n° 36, février 1967).
Extrait de l'article « Jusqu'à ce que ».**

Jusqu'à ce que se construit aujourd'hui avec le subjonctif, déclare formellement l'excellent Adolphe V. Thomas dans le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, qui cite à ce propos comme exemple celui de l'Académie : « Travaillez ferme jusqu'à ce que vous réussissiez », et une phrase de François Mauriac (*Les Chemins de la mer*, p. 20) : « Il recula un peu jusqu'à ce qu'il eût atteint le lit », citée déjà par le meilleur connaisseur de la langue française en Belgique, J. Hanse, dans son *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*.

Si l'on veut bien prendre garde que M. Adolphe V. Thomas dit « aujourd'hui », on notera qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et qu'avant que cette construction logique s'imposât, on a pu hésiter entre l'ancienne construction illogique à l'indicatif et la construction du verbe au subjonctif. C'est au milieu du XIX^e siècle que les grammairiens et les écrivains, tenant fort justement que le subjonctif est le mode de l'idée et l'indicatif celui du fait, adoptèrent, entérinée bientôt par l'Académie, la construction de *jusqu'à ce que* avec le seul subjonctif. Pierre Larousse, publiant son *Grand Dictionnaire* au moment où la règle et la norme prenaient corps, écrit d'une façon assez indéterminée et flottante : « *Jusqu'à ce que* est ordinairement (*sic*) suivi d'un verbe au subjonctif ; cependant, si le fait à exprimer est certain, et surtout s'il se rapporte au passé (*sic*), on emploie quelquefois (*sic*) l'indicatif, et Larousse cite à l'appui de son assertion vague la phrase célèbre de Bossuet dans l'*Oraison funèbre du Prince de Condé* : “Le sang enivre le soldat, *jusqu'à ce que* le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, *calma* les courages émus.” » (J'ajoute, par parenthèse, que le même Bossuet use à l'occasion du conditionnel après *jusqu'à ce que* là où le bon usage actuel est d'employer le subjonctif : « Il promettait de ne point prêcher, écrit-il, *jusqu'à ce que* le roi le lui *permettrait*. »)

Mais citer un texte du XVIII^e siècle pour tenter de justifier une construction fautive de *jusqu'à ce que* au siècle dix-neuvième, est un procédé qui ne vaut rien, la syntaxe ayant, en deux siècles, évolué.

À peine peut-on dire que certains auteurs, et non des moindres, de Musset à Anatole France, et certains grammairiens de premier ordre, tels que Ferdinand Brunot et Albert Dauzat, emploient l'indicatif après *jusqu'à ce que* par goût de l'archaïsme.

Quand Musset écrit, dans *La Confession d'un enfant du siècle* (I, 4) : « Je m'étais fait un grand magasin de ruines, *jusqu'à ce qu'enfin*, n'ayant plus soif, à force de boire la nouveauté et l'inconnu, je *m'étais trouvé* une ruine moi-même », je n'irai pas, comme l'un de mes excellents professeurs de lycée, qui ne jurait que par Deschanel et Stapfer, jusqu'à dire que c'est là l'indicatif fautif d'un écrivain qui avait, après boire, oublié le début de sa phrase, et j'y verrais plutôt, Musset étant « imbu » de la prose de Voltaire, de Carmontel et de Laclos, une construction du XVIII^e siècle.

Si Anatole France, Abel Hermant et d'autres écrivains de haute qualité usent parfois de l'indicatif après *jusqu'à ce que*, c'est, ou bien par goût de l'archaïsme, justifiable d'ailleurs et licite quand le premier fait parler l'abbé Jérôme Coignard en lui prêtant une construction d'époque, ou peut-être encore par une erreur typographique qui substitue, par exemple, *fît* à *fit* et *vint* à *vînt*.

Mais aujourd'hui l'usage, quand on veut insister sur le fait, n'est pas de mettre un indicatif désuet après *jusqu'à ce que*, où il y a plus d'un siècle des grammairiens comme De Wailly et Féraud, devançant l'Académie même, affirmèrent justement que *jusqu'à ce que* devait dans tous les cas régir le subjonctif ; il n'est pas non plus recommandable de recourir, comme tel écrivain, au vieux tour *jusqu'à tant que*, mais de remplacer ces deux locutions conjonctives par *jusqu'au moment où* avec l'indicatif, qui n'a rien d'équivoque ni d'obsolète, et dit bien ce qu'il veut dire, quand on veut affirmer que l'énoncé n'implique nulle nuance d'incertitude, mais un fait, c'est-à-dire un point d'arrivée dans le présent, le futur ou le passé.

Maurice Rat (1891-1969)

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps. Prenons un mot comme exemple :

Stuarts (les) n. pr. Il faut mettre un « s » final à ce nom propre quand il est au pluriel, parce que c'est le nom francisé de la dynastie des **Steward** (nom invariable). Or ce **Steward** d'outre-Manche vient d'une famille de **sénéchaux** bretons de Dol-de-Bretagne. Au ^{xiii}^e siècle, le sénéchal de Dol et Dinan se mettra au service du roi d'Angleterre Henri I^{er}, ce qui lui vaudra de recevoir en récompense de vastes terres. Un de ses fils sera fait « grand sénéchal, grand intendant d'Écosse » (*High Steward of Scotland*). Cette charge sera transmise pendant sept générations. Le mariage d'un Steward avec la fille aînée du célèbre Robert I^{er} Bruce allait conduire à la fondation de la dynastie.

On dit que c'est Marie Stuart, reine d'Écosse, mais aussi brièvement reine de France par son mariage avec François II, qui aurait francisé **Steward** en **Stuart** (**Stuarts** au pluriel).

Règle générale : les noms français, ou francisés, des familles royales et princières (formés à partir du nom du chef de la dynastie) sont des noms propres, qui prennent donc une majuscule, et auxquels on applique la marque du pluriel : **les Bourbons** [mais : **la maison de Bourbon**], **les Capétiens**, **les Plantagenêts**... Mais les noms de dynasties étrangères considérés comme non francisés restent invariables : **les York**, **les Hohenzollern**, **les Habsbourg**, **les Romanov** [naguère : **les Romanoff**], **les Ming**, **les Grimaldi**, **les Windsor**, **les Vasa**...

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

à propos de *gris(e)*

éminence grise (une)

Une éminence grise est un mentor, un conseiller influent, qui peut aller jusqu'à exercer réellement le pouvoir, tout en restant dans l'ombre d'un monarque, d'un dictateur, d'une personnalité politique.

Cette expression découle du surnom donné au moine capucin François Joseph du Tremblay, ami et conseiller secret de Richelieu. Également connu sous le nom de « Père Joseph », ce capucin a été à l'origine d'un véritable réseau d'agents de renseignement constitué de moines de son ordre qui rapportaient tout ce qui se passait dans le royaume de France... et ailleurs. Richelieu était ainsi parfaitement informé. Doté d'un fort caractère, Joseph du Tremblay aurait à plusieurs reprises remonté le moral du cardinal, qui pourtant ne passe pas pour avoir été un « mou ».

Personne ne peut dire ce qui est vraiment à l'origine du surnom donné au capucin... Plusieurs éléments s'entremêlent, en vérité : *a)* notre homme portait une robe de bure grise ; *b)* par comparaison avec Richelieu, « l'Homme rouge » (porteur de la robe pourpre cardinalice), du Tremblay était une « éminence grise » ; *c)* conseiller secret, il se tenait dans l'ombre... grise.

L'explication *c* a été recoupée, plus près de nous, par le surnom du « général gris », le fameux « super-espion » allemand Reinhard Gehlen. Surnommé aussi « le général sans visage » (il s'opposait à ce que l'on prenne la moindre photo de lui) et « l'espion du siècle », Gehlen fut « récupéré » par les Américains à la sortie de la Seconde Guerre mondiale alors qu'il avait été chef du renseignement militaire sous le III^e Reich (il affirma n'avoir jamais été nazi ni antisémite, mais seulement un militaire au service de sa patrie). Il fut pendant vingt ans le chef des services secrets de la République fédérale.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

De temps en temps, la chronique d'orthotypographie prend la forme d'un « SVP », avec la reprise de certaines des multiples questions/réponses que Jean-Pierre Colignon met sur son site jeanpierrecolignon.wordpress.com ou fournit pour notre revue, et qui ne peuvent s'inscrire dans un thème commun.

« *Bonjour, Monsieur Colignon,*

Qu'il me soit permis, en ce début d'année, de vous souhaiter une bonne année et une meilleure santé qu'en 2023-2024.

Je veux, aussi, vous remercier pour cette dictée originale pour l'Association des écrivains combattants (en l'hôtel des Invalides, dans les salons d'honneur du général commandant militaire de Paris), qui m'a bien tenu en échec au niveau de l'orthotypographie, et pour les prix reçus à cette occasion, dont les diplômes-abonnements de Défense de la langue française.

Merci, également, pour ces précisions que vous tenez à nous apporter dans les “mots du jour”, et particulièrement aujourd'hui, en ce qui concerne l'orthographe exacte des textes sacrés.*

Enfin, j'aurais aimé avoir votre avis sur l'orthographe du nom du Général. Doit-on écrire “le général de Gaulle” ou “le général De Gaulle”, “Charles de Gaulle” ou “Charles De Gaulle” ?...

Merci beaucoup. »

Particule nobiliaire ou pas ?... Préposition ?... La distinction entraîne, certes, des différences orthotypographiques (... mais pas

toujours). Toutefois, il ne faut pas vouloir sans cesse couper (on devrait d'ailleurs dire : « fendre ») les cheveux en quatre ni chercher midi à quatorze heures. Il peut être amusant, voire passionnant, de soutenir des nuances subtiles basées (et non pas « fondées », ici) sur des formes non soutenues par les ouvrages de référence, sur des graphies non avalisées par les personnes concernées. Le fondateur de la V^e République écrivait : « Moi, général de Gaulle, « Charles de Gaulle »... Alors, je soutiens la graphie suivie par l'intéressé lui-même et sa famille, et par les ouvrages de référence... Un point, c'est tout ! Rompez !

J'ajoute quelques petits points :

- On ne supprime pas la particule « de » devant les noms monosyllabiques (ou bisyllabiques avec un « e » muet final) :
de Gaulle, de Grasse, de Lattre, de Mun, de Thou.

Exceptions : cardinal de Retz / Retz, Donatien de Sade / Sade.

- Il est inutile – il est même déconseillé – de mettre une majuscule initiale à la particule « de » pour la distinguer de la préposition grammaticale : la flotte de de Grasse, le képi de de Gaulle [et non : « la flotte de De Grasse, le képi de De Gaulle »], mais la question reste en débat... Dans certains cas, la majuscule introduirait au contraire une non-unification ridicule : « Que les Français ne se fient pas à ceux qui se sont réclamés de de Gaulle pour défendre de Gaulle » (François Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes 1958-1960*. La graphie adoptée par Mauriac est la seule correcte [et non « de De Gaulle pour défendre de Gaulle »].)

Jean-Pierre Colignon

* La réponse à cette question d'une internaute étant très longue, elle constituera la prochaine chronique d'orthotypographie.

Courrier des internautes

Question : *Quand on parle d'un verre à eau, on pense plutôt au récipient vide, alors qu'un verre d'eau contient normalement de l'eau. Pourquoi dit-on « bouteille d'eau » pour une bouteille vide ?*

Réponse : On devrait appliquer à la bouteille ce qui vaut pour le verre et dire « bouteille à eau ». Mais on l'oublie facilement, parce qu'on a à l'esprit l'usage généralement unique de la bouteille en matière plastique, et que la préposition *à* suivie du nom du contenu va en principe – pas obligatoirement ! – de pair avec l'idée de réutilisation du contenant pour un contenu identique. Malheureusement, *de* en lieu et place de *à* peut nuire à la clarté du propos. Soit une bouteille en plastique vidée de son eau minérale d'origine et destinée maintenant à du lait : c'est bien « mettre du lait dans la bouteille à eau » qui convient. « Mettre du lait dans la bouteille d'eau » impliquerait en toute rigueur un mélange des deux liquides !

Question : *Vous diriez « pot à yaourt », « brique à lait »... à propos d'un pot et d'une brique vides ?*

Réponse : Oui. Très naturellement pour l'objet en verre, un peu moins spontanément pour le contenant en plastique ou en carton. Et malgré le petit inconvénient des cinq sons vocaliques et semi-vocalique successifs de « pot à yaourt » ! Et quand bien même la brique, une fois vide, va à la poubelle : avant qu'on l'emplisse, à l'usine, c'était bel et bien une brique à lait ! Et non à jus de fruit ! Gardons-lui son nom après l'avoir vidée !

De même, pour une bonne compréhension, distinguons *barquette de macédoine* et *barquette à macédoine*, *flacon de parfum* et *flacon à parfum*, *bocal de conserve* et *bocal à conserves*...

André Choplin

Les gâte-langue

Chevaux de Troie

Ce jour-là, M. Soupe et le président de la Sorbonne étaient convenus de se retrouver chez Drouant, au déjeuner, pour « échanger » sur l'opération « Votre attention s'il vous plaît » qui, comme le savent nos lecteurs, consistait à introduire dans la langue courante des tournures d'allure « bien de chez nous », en réalité issues de l'anglais. Cette ruse permettait d'éliminer des vocables ou des locutions autochtones qui naguère remplissaient le même emploi. Cela, notons-le, avec la bénédiction de M^{me} Jecat-Pitul, la célèbre linguiste : le discernement qui a fait sa réputation y saluait « l'évolution naturelle de toute langue au cours de l'Histoire ».

Notons aussi que M. Soupe, lorsqu'il avait suggéré ce rendez-vous « pour échanger », avait adressé un clin d'œil à son téléphone malin. Et à l'autre bout du fil numérique, un demi-sourire avait relevé le coin de la bouche du Pr Trossitin-Mouliné. Tous deux avaient songé au journaliste Jacquot, l'un des premiers à avoir rayé de son vocabulaire les mots **parler**, **dialoguer**, **bavarder**, **deviser**, **converser** et surtout **s'entretenir**, le plus approprié en politique, au profit de ce verbe *échanger*, exclusivement transitif pourtant, comme le souligne l'Académie. Jugeant encombrante la formulation correcte, sémantiquement amenée à indiquer l'objet de l'échange : « **échanger des propos (ou des banalités...)** », Jacquot avait supprimé le complément et rendu le verbe intransitif.

Il obtenait ainsi des phrases baroques, telles que : « Le chef de la diplomatie italienne a échangé avec son homologue chinois. » On attendait la suite : « des recettes de pizza » par exemple, mais rien ne venait et la phrase pendait dans le vide comme un feston auquel eût manqué une attache.

Entendons-nous : la phrase tronquée produisait cet effet sur des

personnes qui, dans leur jeunesse, n'avaient pas été tenues écartées des livres, des humanités classiques, ni des secrets de la grammaire. Temps lointain, presque inimaginable, où M. Trossitin-Mouliné n'avait pas encore inscrit au fronton de l'Université la fameuse sentence de Roland Barthes : « *La langue [...] n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste.* » Aujourd'hui, après les dégâts causés par les progrès de la pédagogie, comment Jacquot et ses pareils seraient-ils choqués de cette mutilation infligée à un verbe, eux qui ont appris à parler perchés sur un micro ? Le latin, le grec, les règles de la syntaxe... Jacquot y pense parfois, comme Camboussat dans *La Grammaire* de Labiche : « Ah ! J'en ai mal à la tête ! »

Toujours est-il que MM. Soupe et Trossitin, attablés, étaient fort occupés à dresser un bilan provisoire de l'opération lancée par le premier et applaudie par le second.

Le fonctionnaire énumérait les chevaux de Troie, véritable cavalerie, introduits sur notre territoire. Ceux qui galopaient en tête, comme l'inénarrable *drastique*¹, sous toutes les plumes et dans tous les becs, ou « être *en capacité de* » à la place d'*en mesure*. Ceux qui n'étaient pas encore sortis du cercle étroit des spécialistes, tels *efficent* pour *efficace* et le substantif *effcience*.

– Pour *efficient*, proposa Trossitin, il faudrait insister sur l'intérêt de faire revivre ce vieux mot de la scolastique aristotélicienne².

M. Soupe mit le doigt sur ses lèvres, arrondies en cul-de-poule :

– En oubliant qu'il nous a été chouravé et refourgué par les Roastbeefs.

– Vous parlez comme un garnement des années 1960, observa son interlocuteur.

– C'est que j'en suis un ! Pourquoi croyez-vous que j'éprouve tant de plaisir à piétiner les plates-bandes ?

Le Pr Trossitin se sentit d'humeur primesautière :

– J'ai une idée !

Elle lui était venue au petit-déjeuner, alors qu'il écoutait Radio 39.5, « la radio qui vous enfièvre ». Jacquot, pérorant à toute allure selon son habitude, s'était arrêté, comme suspendu en l'air. Il s'agissait de

poser une candidature à un emploi. Le chroniqueur, durant trois secondes, n'était pas parvenu à formuler cette action. **Postuler** ne se présentait pas. **Briguer** ? Jamais lu ni entendu. Puis il était retombé sur ses pieds, triomphant : *candidater* ! Que pouvait faire un candidat, sinon *candidater* !

– Excellent, dit Soupe. Inventer un mot quand on ne dispose, comme Jacquot, que d'un lexique pour touriste du Texas. Mais quel rapport avec notre tactique d'infiltration ?

– Il est manifeste, expliqua Trossitin, que notre Jacquot est en délicatesse avec les verbes qui ne reflètent pas strictement la morphologie du substantif. Il appartient à l'espèce, en voie de prolifération, pour qui **solution** appelle *solutionner* plutôt que **résoudre**. C'est là qu'il faut creuser. Il y a des passages à établir entre le français et l'anglais.

– Ah oui ? Lesquels ?

– J'en ai au moins deux, sensass...

– Mon cher président, vous parlez comme un échetier d'avant-guerre, gloussa M. Soupe, rancuneux.

Trossitin-Mouliné ignore la remarque et exhiba ses trouvailles : *mature* et *sécure*, expulsant **mûr** et **sûr**. Soupe s'émerveilla. Deux adjectifs anglais sous camouflage tricolore, directement apparentés à **maturité** et **sécurité** », donc logeables même dans un cerveau d'oiseau-mouche ! C'était presque trop beau.

Encouragé par un tel enthousiasme, le président de la Sorbonne eut recours à l'une de ses phrases favorites :

– Je vous en fiche mon billet ! La route est *sécure*. Dans un mois, on entendra ça même à la télévision.

Devant une si belle perspective, la bouche de M. Soupe s'élargit d'un sourire de crocodile.

Michel Mourlet

2. Voir DLF n° 284 : « Drastique, le barbarisme scatologique ».

3. Voir DLF n° 285 : « L'efficiencia mise en cause ».

Une (ou) *un* espèce de ?

Il devrait paraître évident à toutes les personnes de langue française, y compris celles qui commettent la faute, que le nom commun **espèce** est du genre grammatical féminin !

une espèce (de)

Pourtant, tout le monde a forcément remarqué que la langue familière abuse de l'expression fautive « *un espèce de* », notamment et surtout quand le **complément du nom** **espèce** est du genre **masculin**.

Ex. 1 : « [...] **un espèce d'état d'esprit de classe...** »

(Une politicienne en vue, interviewée par Laurent Delahousse sur France 2.)

Ex. 2 : « [...] **un écrivain qui devient un espèce de super-journaliste...** »

(Christine Angot, écrivaine chroniqueuse, dans l'émission « On n'est pas couché », sur France 2 ; à propos du livre de Philippe Jaenada, *La Serpe*.)

Correction évidente : une espèce de...

* * * * *

À noter que certains poussent la perversion jusqu'à utiliser l'article masculin même quand le **complément du nom**, souvent cause de l'erreur, est **féminin** !

Ex. : « [...] **comme un espèce d'entité sur laquelle on s'interroge encore...** »

(Julie Brafman, spécialiste juridique, dans un débat sur France 2, à propos de l'aveu en matière de justice.)

Même correction.

* * * * *

Une solution envisageable, pour éviter cette faute exagérément répandue, serait de penser à l'expression synonyme « **une sorte de** », voire de remplacer résolument le mot **espèce** par le mot **sorte**, car on

pourrait imaginer qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de dire
« *un sorte de* »...

Et pourtant si !

Ex. : « [...] *c'est un sorte de toboggan virtuel...* » (Aurore Bibard, dans un documentaire sur RTL Découverte, rediffusé sur France 2 : « Paris-Charles-de-Gaulle : aéroport du futur », à propos d'un système de pilotage visuel qui aide les avions à l'atterrissage.)

La correction est-elle bien nécessaire ?

Jean-Claude Auzoux

Sécure

– N'y allez pas, me dit quelqu'un, c'est insécure.

Comme je suis un peu sourd, je compris : « C'est une sinécure » et comme je suis aussi fainéant qu'un roi mérovingien, je répondis :

– Une sinécure ! Ça me va !

– Vous êtes brindezingue ou quoi ? Je vous dis que c'est insécure, pas sécure, déficit de sécurité.

– Ah, vous voulez dire que c'est pas sûr !

– Pas sûr ! pas sûr ! Il est complètement barjot, le pépère ! Sûr, ça se dit pour les pommes, hé, vieille poire !

– Scoubidou toi-même !, lui répondis-je bravement.

Bernard Leconte

Grand détournement

Il est connu comme le houblon et se croit sorti de la cuisine de Jupiter.

Transgression ? Création lexicale ? Néologie ? C'est **Frédéric Dard**, connu pour l'inventivité de son langage, qui a popularisé ces expressions détournées qu'il plaçait généralement dans la bouche de Bérurier, alcoolique, pardon, acolyte du célèbre commissaire San-Antonio. **Fernand Raynaud** et **Coluche** en ont également fait usage et pas seulement dans leur Ford intérieure. Certains de ces détournements se sont imposés, entretenant la confusion avec la formule originale. Ainsi, *ne connaître quelqu'un ni des lèvres ni des dents* est souvent utilisé en toute innocence.

Il n'en est pas de même avec *les pieds de la dame aux clebs*. Un peu plus haut que les pieds, nous trouvons *un scooter sur une jambe de bois*. Certains proverbes contrefaits ont connu leur heure de gloire, ainsi *chassez le naturiste, il revient au bungalow*, repris par **Franck Dubosc** alias Patrick Chirac, devenu le bouquet mystère du camping. Passons du Coca Light et n'ayons pas peur d'être *fier comme un bar-tabac*. Sous le titre *Là, tu dépasses les borgnes*, la journaliste et comédienne **Sarah Doraghi** a consacré un petit livre à ces idiotismes en bon uniforme, qui ont également donné naissance à des groupes de discussion sur la toile. On y voit des internautes se déclarer leur flemme et lycée de Versailles. Pour certains, ça marche comme sur Déroulède ; d'autres, moins chanceux, tombent de charette en Simca...

Et tout à lavement. Nous en reparlerons incessamment sous pneu.

Pierre Gusdorf

Traductions en vrac : for intérieur ; comme le loup blanc ; ni d'Ève ni d'Adam ; épée de Damoclès ; chassez le naturel, il revient au galop ; incessamment sous peu ; déclarer sa flamme ; comme sur des roulettes ; vice versa ; fier comme Artaban ; tout à l'avenant ; un cautère sur une jambe de bois ; bouc émissaire ; du coq à l'âne ; en bonne et due forme ; de Charybde en Scylla ; la cuisse de Jupiter.

Oui oui non non

Il vous est arrivé certainement, dans le fil de la conversation, d'entendre votre interlocuteur, questionné, commencer sa réplique par un bref « *oui oui non non* ». Et vous-mêmes devez émettre, de temps à autre, quelques « *oui oui non non* ». Et pourtant la plupart des gens ne les relèvent jamais.

Exemples :

- Au fait hier, vous avez pu rentrer sans problème ?
- *Oui oui non non*, on a pris un taxi.
- Ça doit te faire plaisir quand même, que Maud ait été reçue à Normale ?
- *Oui oui non non*, c'est clair, je suis très heureux, et fier !

Si vous tendez bien l'oreille, des « *oui oui non non* », vous en entendrez plein, et pourtant je n'en ai encore trouvé aucune

analyse d'ordre linguistique, en tout cas sur internet. Ils constituent néanmoins un objet indiscutable du langage parlé.

Ces quatre mots, dits le plus souvent à une cadence très rapide, sont tellement de l'ordre du réflexe qu'on les exclut du message.

Je ne crois pas avoir jamais rencontré d'équivalents étrangers de notre « *oui oui non non* ». Cela ne veut pas dire qu'il soit unique, mais allez savoir.

Mélange d'aveu et de contrition (*oui oui*, tu as raison, *non non*, je n'ai pas tout dit), ce curieux « double doublon » est plus qu'une formule « bouche-trou ».

Qu'en pensent les linguistes ?

Pierre-Louis Douh  ret

Cadeau de bienvenue !

   tout nouvel adh  rent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Carpette anglaise

2024, une sacrée Carpette pédagogique !

En cette fin d'année 2024, la période était aux remises de prix. L'académie de la Carpette anglaise n'y a pas échappé.

Sous la présidence allante de Philippe de Saint Robert, le jury de l'académie a décerné la Carpette anglaise 2024, prix d'indignité linguistique, à M^{me} Astrid Woitellier, déléguée générale du concours Puissance Alpha, préparatoire à certaines écoles d'ingénieurs, pour avoir supprimé l'épreuve de français qu'elle juge « anxio-gène », alors que l'épreuve d'anglais, elle, est obligatoire. À égalité, la Conférence des évêques de France a reçu la même... consécration, pour ses « *Holy Games* » mis en place lors des Jeux olympiques de Paris !

À titre étranger, c'est le magazine *France Football* qui obtint le prix pour avoir organisé uniquement en anglais, à Paris, la cérémonie du « Ballon d'or » !

Marc Favre d'Échallens

Trésors et curiosités

Cette nouvelle chronique présentera aux amis de DLF des singularités, des curiosités, des caractéristiques rares, voire des bizarreries, qui constituent autant de « pépites » savoureuses, croyons-nous, pour ceux qui aiment la langue française en tous ses états...

- Quel point commun peut bien réunir des **diplomates hypocrites**,

une **courtisane francophile**, des **calembours incomplets**, un **amphitryon champenois** et des **pantoufles introuvables** ?...

Cela ne saute sans doute pas immédiatement aux yeux : ce sont des **hétérogrammes** ou **mots hétérogrammiques**. Autrement dit, des mots dont TOUTES les lettres sont différentes (du grec *hétéros*, « différent », et *gramma*, « lettre »). Ici, nous avons associé des mots de dix à douze lettres.

Sauf erreur, en français, les hétérogrammes les plus longs ont quatorze lettres. Il s'agit de trois adjectifs : **cryptogamiques**, **stylographique** et **xylographiques**.

Il ne doit y avoir aucun doublon : chaque lettre ne figure qu'à un seul exemplaire. Mais on pourrait faire valoir qu'une lettre accentuée devrait être comptée à part, donc en plus. Dans ce cas, **hydromécaniques** – avec son *é* et son *e* – totaliserait quinze lettres !

- Soit la formule, censée être magique, « **Abracadabra !** » : voilà, direz-vous, c'est bien connu, le mot contenant le plus de *a* : cinq, avec ses dérivés **abracadabrant** et **abracadabrantesque**. La création de ce dernier terme est attribuée à Arthur Rimbaud, parce que celui-ci, en 1871, l'a utilisé dans son poème *Le Cœur supplicié*. Mais on en trouve une occurrence antérieure dans le livre *Les Vagabonds* du journaliste et écrivain Mario Proth, publié en 1865. Le terme a été popularisé en 2000 par Jacques Chirac.

Mais... il y a six *a* dans des formes conjuguées du verbe du premier groupe **abracadabrantiser** (« rendre abracadabrant ») : **abracadabrantisa**, **abracadabrantiserait**...

Jean-Pierre Colignon

Dictionnaire ?

Pourquoi le Wiktionnaire laisse-t-il à désirer ?

La rédaction d'un dictionnaire est une tâche complexe qui nécessite des compétences linguistiques, une connaissance approfondie des mots et de leur usage, ainsi qu'une méthodologie rigoureuse. Bien que théoriquement n'importe qui puisse essayer de rédiger un dictionnaire, plusieurs facteurs déterminent la qualité et la pertinence de celui-ci.

Compétences nécessaires

Expertise linguistique

Un dictionnaire doit refléter la richesse et la diversité d'une langue. Cela implique non seulement de connaître les mots, mais aussi leur étymologie, leur prononciation, et leurs différentes significations. Les *lexicographes* – c'est ainsi qu'on nomme les rédacteurs de dictionnaires – doivent être capables d'analyser les nuances de sens et les contextes d'utilisation pour offrir des définitions précises et pertinentes.

Recherche approfondie

La rédaction d'un dictionnaire nécessite une recherche minutieuse pour s'assurer que chaque définition est précise et à jour. Cela inclut l'examen des usages contemporains et historiques des mots. Les sources doivent être variées et fiables, intégrant à la fois des textes littéraires et des documents contemporains pour saisir l'évolution du langage.

Méthodologie

Les lexicographes utilisent des méthodes spécifiques pour compiler les entrées d'un dictionnaire, telles que l'analyse de corpus. Cette méthode consiste à étudier des échantillons de texte pour comprendre comment les mots sont utilisés dans différents contextes. Une approche systématique est essentielle pour garantir la cohérence et la fiabilité des informations fournies.

Défis à relever

Subjectivité

La langue évolue constamment, et ce qui peut être considéré comme un usage correct aujourd'hui peut changer demain. Les choix lexicographiques peuvent donc être influencés par des opinions personnelles ou des tendances culturelles. La subjectivité dans la sélection des mots et des définitions peut mener à des préjugés qui affectent la représentativité du dictionnaire¹⁻².

Évolution de la langue

Les néologismes et les changements dans l'usage des mots peuvent rendre un dictionnaire rapidement obsolète si celui-ci n'est pas régulièrement mis à jour. Le *Wiktionnaire*, en tant que plate-forme collaborative, souffre souvent d'un manque de rigueur dans ses mises à jour, ce qui conduit à une inexactitude dans certaines définitions ou à l'absence de nouveaux termes³⁻⁴.

En résumé, bien que n'importe qui puisse tenter de rédiger un dictionnaire, la création d'un ouvrage de référence fiable et respecté nécessite des compétences spécifiques et un engagement à la précision et l'objectivité. Les dictionnaires élaborés par des experts sont souvent le résultat d'années de travail et de recherche, ce qui souligne l'importance de la professionnalisation dans ce domaine. Le *Wiktionnaire*, malgré ses avantages en tant que ressource collaborative, doit faire face à ces défis pour améliorer sa crédibilité et son utilité en tant qu'outil linguistique⁵.

Joseph de Miribel

1. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/subjectif/>.

2. <https://www.cnrtl.fr/definition/subjectiv%C3%A9>.

3. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/subjectivite>.

4. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/subjectivite>.

5. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Subjectiv%C3%A9>.

Tableau d'horreurs

News truck contre les *fake news*, quelle drôle d'idée !

Initiative de journalistes pour qui le respect de la langue française n'est pas le souci premier...

Pourquoi pas **Actumobile** contre les **infx** ou les **fallaces** ?



Rappelons que le verbe *to milk* signifie « traire » et que les vaches se contentent de regarder passer le TGV. Pour l'instant elles n'y montent pas, même au milieu de la nuit.

La Turquie

À l'ONU, l'État membre peut imposer la forme de son politonyme dans les langues officielles des institutions internationales. Le Turc Erdogan a décidé d'y exercer symboliquement sa volonté de puissance en imposant que le nom du pays s'écrive à la turque *Türkiye*, sous prétexte que l'anglais *Turkey* était aussi le nom de la volaille fourrée pour les fêtes.

Les anglophones ont, à leur habitude, obtempéré comme pour *Pékin*, *la Biélorussie*, etc. Ils le font sans dommage pour leur langue, puisque sans système orthographique général régulier, le génie de l'anglais est de prendre un nom sous sa forme écrite originelle, et de le prononcer à l'anglaise, le rendant parfois méconnaissable.

Pour faire bonne mesure, à l'ONU, le nom a été imposé aussi au français, en turc. Les Canadiens, qui résistent comme ils peuvent, n'ont pas toujours conscience de l'intensité de l'influence à laquelle ils sont soumis, et ont suivi. Il n'est pas à douter que « l'Europe » ne manque de profiter de l'occasion pour nous angliciser un peu plus. Il faut se préparer à résister en France même à ceux qui ont réussi à imposer le tout-anglais aux Jeux de Paris 2024, alors que le français était doublement langue officielle, et des Jeux olympiques depuis l'origine, et comme langue du pays organisateur. Après une telle forfaiture, il faut s'attendre qu'on veuille nous aligner, car il s'agit bien, comme dans les autres cas (*Myanmar*, l'absence d'accents, etc.), de nous imposer, plus que du turc, la forme adoptée pour l'anglais.

En anglais, c'est bien le nom du pays qui a été donné au volatile, et non le contraire. Pour en marquer l'origine exotique, « poule de Turquie » était certes une appellation erronée. Le français *poule d'Inde*, qui a donné par contraction la *dinde*, était plus juste. *Inde* n'était pas une erreur, c'était l'appellation des nouveaux mondes, donc notamment de ce que nous appelons maintenant *Amérique*,

comme pour *cochon d'Inde*, *œillet d'Inde*, *rose d'Inde*, *bois d'Inde*, et même *blé d'Inde* pour le maïs¹. C'est par anachronisme qu'*Indien*, pour les indigènes du Nouveau Monde, est dénoncé comme résultat d'une confusion. C'est simplement que la définition du nom *Inde* s'est progressivement réduite. En anglais, *les Antilles* sont *West Indies*. En allemand c'est *Türkei*, en italien *Turchia*, etc. Dans les autres langues, turques, kazakh, kirghiz, d'alphabet cyrillique, c'est *Түркия*, *Turkiya* en ouzbek romanisé. Chaque langue turcique respecte son propre système orthographique, *Türkiyə* en azéri, *Türkiye* en turcmène, *Törkiä* en tatar. Alors qui prétend nous interdire *Turquie*, qui n'est en rien concerné par la susceptibilité mal placée du « nouveau Sultan » ?

Pour promouvoir le nom écrit en turc, la propagande utilise, comme pour une marque, une campagne intensive de publicité touristique. Le correcteur automatique de Microsoft ne réagit pas à *Türkiye*, mais souligne en rouge le français *Istamboul*² qu'il dénonce comme fautif. Après cela, que faire de la référence au sacro-saint « usage » ainsi biaisé ?

L'ancienne capitale avait gardé son nom de Constantinople, *قسطنطينية* (*Kostantiniyye*) jusqu'en 1928, année de l'adoption par le régime kémaliste de l'écriture romanisée et du nom officiel turc *Istanbul*.

Le nom populaire de la ville *Stamboul* est connu depuis des siècles, et attesté depuis 1601 sous la forme *Istamboul*, en orthographe régulière, bien avant que le turc ne s'écrit en alphabet latin adapté.

Peu importe le débat entre les tenants de la vieille étymologie, du grec *εἰς τὴν πόλιν* (*Eis tin bolin*), « vers la ville » (mais pourquoi les Turcs auraient-ils parlé grec ?), et ceux qui y voient plutôt une contraction populaire de ~~Constantinou~~*polis*, le nom est bien d'origine grecque, n'en déplaie aux Osmanlis qui l'avaient remotivé en arabe *Islambol* *لوبم اس*, « plein d'Islam », et qui devraient apprécier le *m* du français.

Le nom dépend de la langue qu'on utilise. Prétendre nous interdire d'employer les noms français, et s'aligner systématiquement sur

l'anglais, revient à considérer que notre langue est illégitime à exprimer le monde.

En turc on écrit *Korsika*, *Burgonya*, *Bretonya*, *Normandiya*, *Akitanya*, *Alsas*, *Loren*, *Marsilya*, *Bordo*, *Sen Nehri*, « la Seine »..., il est donc tout aussi naturel qu'on emploie le nom français pour des villes, maintenant en Turquie, dont la notoriété historique est antérieure à la conquête ottomane. Si on utilise sur place le nom adapté du grec en turc, en français on dit **Éphèse** (*Efes*), **Pergame** (*Bergama*), **Alexandrette** (*İskenderun*), **Antioche** (*Antakya*), **Nicée** (*Iznik*), ou du latin, **Césarée** (*Kayseri*)... On appelle *Ankara* la capitale de la Turquie moderne, réservant **Ancyre** à l'Antiquité, mais il n'y a pas de raison de ne pas employer le nom français pour des villes dont l'histoire est étrangère aux Turcs, comme **Smyrne** (*Izmir*) de population grecque jusqu'en 1922, la pontique **Trébizonde** (*Trabzon*) capitale du dernier empire byzantin pendant plus de deux siècles, **Métilène** (*Malatya*) capitale de l'ancien royaume d'Arménie. La liste reste ouverte, on peut la compléter par **Andrinople** (*Edirne*), **Magnésie** (*Manisa*), **Tarse** (*Tarsus*), **Halicarnasse** (*Bodrum*), **Erzérroum** (*Erzurum*), **Brousse** (*Bursa*), **Mersine** (*Mersin*), **Édesse** (*Şanlıurfa* ou *Urfa*), **Nicomédie** (*Izmit*)...

On ne songe pas à empêcher d'écrire en turc *Fransa* pour *France*, *İngiltere* pour *England*, *Almanya* pour *Deutschland*..., alors, quelles que soient les injonctions internationalistes abusives, en français c'est la **Turquie** et **Istamboul**...

Ange Bizet

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

-
1. Le marron dit *d'Inde* est originaire des Balkans. Implanté au XVII^e siècle, on l'a cru plus exotique.
 2. Ange Bizet, « Istamboul, un sommet », *DLF* n° 213, 3^e trimestre 2004, et http://www.projetbabel.org/ange_bizet/istamboul.pdf.

Droits de l'homme

Des droits de l'homme aux droits humains

Depuis quelques années on entend çà et là fleurir l'expression *droits humains* en lieu et place de **droits de l'homme**. Ce glissement sémantique n'est nullement anodin.

La **Déclaration universelle des droits de l'homme** a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'assemblée générale des Nations unies réunie à Paris. Elle proclame l'égalité de dignité de tous les êtres humains. Les trente articles qui composent le texte sont rédigés en français. Il s'agit du document original officiel, signé par les membres fondateurs des Nations unies, et non d'une traduction. Les rédacteurs se sont fortement inspirés de la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration, **Amnesty International** a lancé une campagne tendant à imposer un changement de dénomination pour ne retenir qu'une des formules *droits humains*, *droits de la personne* ou *droits de la personne humaine*. Aveuglée par l'idéologie, l'ONG voit en effet dans la révolution de 1789 et dans l'expression **droits de l'homme** une manifestation d'anti-féminisme aigu (?). Cette vision surréaliste a été relayée par divers groupes de pression bien-pensants.

L'expression *droits de la personne*, parfois employée au Canada, est incorrecte car elle pourrait s'appliquer également aux personnes morales et juridiques. La formule *droits de la personne humaine*, outre son caractère lourdement redondant, suggère qu'il puisse exister également des personnes divines et fait renaître la vieille référence aux *droits de Dieu* ou à ceux que l'humanité tiendrait de lui. Ces valeurs sont à l'opposé de l'humanisme laïc né de la philosophie des Lumières, qui a joué un rôle majeur dans la formulation des

principes fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme. Qu'en est-il de la formule **droits humains** ? Sous couvert de défense des droits des femmes, ses promoteurs ne voient dans les **droits de l'homme** qu'une vision masculine, paternaliste et sexiste. Non seulement il s'agit d'une interprétation erronée – nous y reviendrons – mais c'est une erreur linguistique consternante. **Droits humains** est évidemment le calque servile des *human rights* de la traduction anglaise. Cependant l'**homme** de la formule a une origine latine : *homo*, qui renvoie à l'« être humain » ; c'est le mot latin *vir* qui définit « homme » distingué de femme. Or nul n'a jamais proposé de confondre les droits de l'homme avec de supposés et contestables droits virils.

Le **Haut Conseil à l'égalité** – ardent défenseur de l'écriture prétendument « inclusive » – a demandé en 2015 que les **droits de l'homme** soient remplacés par les **droits humains** au motif que la Déclaration de 1789 « **est porteuse d'une histoire de discrimination sexiste** ». Cet organisme semble donc considérer que le monde est figé depuis plus de deux siècles. Or les droits de l'homme d'aujourd'hui ne sont ni ceux de 1789, ni ceux de 1948. Quel que soit son sens littéral, l'expression **droits de l'homme** renvoie aujourd'hui à une universalité des droits, qu'ils soient civils, politiques, sociaux, culturels et économiques.

La **Ligue des droits de l'homme** a heureusement réfuté la formule **droits humains** : « **Elle n'est pas satisfaisante pour des francophones : remplacerait-on droits des femmes par droits féminins ? Les droits pourraient-ils être humains ou inhumains [...]. En français, substituer l'adjectif au complément de nom, c'est effacer la référence au sujet. Et c'est bien celui-ci qui détient des droits et non les droits qui le qualifient.** »

Les nécessaires progrès de la cause des femmes ne dépendent pas d'une terminologie. Réaliser concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes implique un effort sans commune mesure avec celui que requiert un changement de mots.

Pierre Gusdorf

Les bouquinistes

par Hélène Tirole



Invitée d'honneur du goûter du 12 novembre (voir p. II), Hélène Tirole nous a présenté son *Quais des livres..., ouvrage sur les bouquinistes, bouquinistes qu'elle a réussi à installer pendant plusieurs années au Québec, sur les rives du Saint-Laurent. Voici un extrait de sa conférence.**

Une tradition de plus de 450 ans

Les bouquinistes sont un rouage essentiel dans l'histoire de la lecture francophone depuis le XVI^e siècle : des colporteurs, « commerçants à la boutique portable », parcourent les rives de la Seine, portant leur boîte munie de lanières qu'ils enfilent autour du cou. Ils vendent à la criée almanachs en vogue, chansonnettes coquines, pamphlets, livres de l'interdit imprimés à l'étranger qu'ils se procurent lors d'arrivages par bateaux sur la Seine...

Censuré, souvent expulsé, pourchassé, qualifié de « *distributeur de paroles pas toujours bonnes* », de « *receleur de livres qui ne font pas rire tout le monde* », l'ancêtre du bouquiniste résiste...

Lorsque la boîte devient trop lourde, il la pose sur le parapet des quais pour se reposer.

Des siècles plus tard, on lui permet de « stationner » sur les quais du lever au coucher du soleil. Le mot *bouquiniste* apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire universel de commerce* de Jacques Savary en 1723. Il sera par la suite immortalisé par l'Académie française. Le « colporteur sujet du roi » devient « citoyen bouquiniste » en 1791.

Un siècle plus tard, de lourdes boîtes, recouvertes de zinc, seront fixées de jour comme de nuit à la pierre des parapets de la Seine, pour toujours... Leur gabarit augmente puisqu'elles n'ont plus besoin d'être transportées matin et soir. Elles sont maintenant ancrées aux parapets de la Seine, boulonnées de

chaque côté... Le nouveau métier est né officiellement. 200 bouquinistes longeront les bords de Seine lors de l'exposition universelle de 1900. Les quais de Paris sont ainsi transformés en un phénomène historique de foisonnement de livres en plein air, unique au monde.

Si les bouquinistes ont résisté à plusieurs siècles d'épreuves en tous genres, c'est bien parce qu'ils ont quelque chose d'incalculable à transmettre : un patrimoine de livres « éternels », des moments cruciaux reliés à l'histoire de Paris, des souvenirs, des valeurs universelles, souvent originales, la possibilité d'une lecture buissonnière...

« *J'ai commencé à m'intéresser aux bouquinistes à un âge très tendre, 14 ans, quand j'étais au lycée Janson-de-Sailly. Je me souviens du premier livre que j'ai acheté. Ce sont les Mémoires de Beaumarchais que j'ai eus pour 1 franc...* », déclarait Jean Dutourd de l'Académie française, président d'honneur de l'Association des bouquinistes de Paris, président de DLF pendant vingt ans.

Les bouquinistes reflètent autant les témoins de leur temps que les témoins de l'histoire et du monde dont ils insufflent l'esprit, au cœur des monuments de Paris, des flots, des arbres, et des reliures de cuir qui embaument dans la brise...

* *Quais des livres. Les bouquinistes des quais de Paris, un destin, une histoire... des bords de Seine au Saint-Laurent* (Éditions Uicité, 2024, préface de Jean Pruvost, 156 p., 18 €).



De nationalités française et canadienne, **Hélène Tirole** s'installe au Québec de 1974 à 2008.

Elle sera chargée de cours à l'université de Montréal puis de Sherbrooke, chercheuse et scénariste pour des documentaires télévisés, chroniqueuse radiophonique et créatrice d'événements culturels.

À l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, elle crée Les Bouquinistes du Saint-Laurent, inspirés des Bouquinistes des bords de Seine, dont elle mène les destinées durant dix-sept ans.

De retour à Paris en 2008, elle est chargée par la Ville de Paris d'une mission d'étude et de diagnostic de la situation des bouquinistes, et elle fonde l'association Le Mot dans tous ses Arts dont elle anime des rencontres littéraires à bord de la péniche *La Balle-au-bond*, par devant les Bouquinistes.

Titulaire d'une maîtrise de droit, Hélène Tirole est médaillée de l'Assemblée nationale du Québec et chevalier des Arts et des Lettres (France).

Œuvres : *Lire autrement. Un art de lire plus vite et mieux* (2018), *L'impertinence du mot* [avec Jean-Pierre Léonidas] (2018) et *Quais des livres...* (voir ci-dessus).

L'humour pour Alfred Gilder



Nous remercions Alfred Gilder, invité d'honneur du déjeuner du 16 janvier (voir p. II), venu nous présenter son dernier ouvrage*, de nous avoir adressé des extraits de sa conférence.

Depuis 1945, DLF défend intelligemment et brillamment le français. Pour ma part, j'estime que la meilleure défense de notre langue si belle, si riche, si menacée de toutes parts et sous toutes les formes réside dans la contre-attaque. Et l'on contre-attaque bien en recourant à l'humour, aux mots d'esprit et aux jeux de mots, qui sont le sel de la pensée et l'apanage du peuple français.

C'est pourquoi je m'efforce de faire de l'humour de bon aloi, de l'humour pour faire rire, pour faire pleurer aussi (de rire). Je n'y peux rien, c'est dans ma nature, elle m'y pousse. Gros avantage du procédé : on met le rieur de son côté tout en l'instruisant.

Nommer les choses avec humour, c'est ajouter à la joie du monde. Mais attention ! À l'époque de la bien-pensance, on ne peut pas dire la moindre chose cinglante d'ironie ou critique acerbe sans risquer d'être traduit devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris. Des humoristes comme Coluche ou Pierre Desproges ne pourraient plus sortir leurs vannes et leurs vacheries sans risquer d'être diabolisés dans les médias, entraînés en justice et subir de lourdes amendes. Cela est un comble au pays dit de la liberté !

Mon nouvel opus correspond à soixante ans de ma vie. Car, dès l'adolescence, j'ai collectionné des mots d'esprit. Mon plaisir, ce fut aussi de jouer sur les mots. D'où mes *Bons Mots*. Ils répertorient 2 200 mots d'esprit et jeux de mots. Un index donne la liste des 467 auteurs cités. Cet ana s'inscrit dans un genre en vogue au XVIII^e siècle où il y eut les *Bièvrina*, les *Ménagiana*, les *Rivaroliana*.

Voici un exemple de trait d'esprit du XVIII^e siècle. Il est du marquis de Bièvre. Louis XVI connaissait la réputation de ce roi du calembour. Il voulut le coller. Il lui demanda :

- Monsieur de Bièvre, pourriez-vous nous dire de quelle secte sont les puces ?
- Bièvre fit mine de l'ignorer pour laisser au monarque le plaisir de dire :
- Eh bien marquis, elles sont de la secte d'Épicure (des piquêtes).
- Bièvre applaudit et demanda :
- Votre Majesté daignerait-Elle qu'à mon tour je Lui pose une question ?
- Le roi y consentit. Le marquis lança :
- Sire, de quelle secte sont les poux ?
- Comme Louis XVI séchait, Bièvre dit :
- Sire, ils sont de la secte d'Épictète (des pique-têtes).
- Dans le Midi on s'exclamerait : « Oh, punaise ! »

Dans ce recueil on trouve soixante entrées sur le sujet qui nous est cher, celui de la langue française. Je n'en citerai que trois. Sur l'écriture inclusive : elle exclut la langue française. Sur l'intelligence artificielle : au lieu de l'augmenter, on ferait mieux de diminuer la stupidité naturelle. Et l'incipit de *L'Écume des jours* : « Ce livre est entièrement vrai : je l'ai inventé d'un bout à l'autre. »

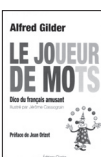
* *Les Bons Mots d'Alfred Gilder. Mots d'esprit, esprit des mots* (Éditions Glyphe, 2024, 280 p., 18 €).

Alfred Gilder, haut fonctionnaire (e.r.), est né à Bagdad en 1945, d'un père anglais. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration.

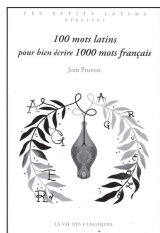
Carrière : au ministère de l'Économie et des Finances, il a été contrôleur financier, puis chef de mission du Contrôle général économique et financier, et haut fonctionnaire de terminologie de Bercy. Président, pendant vingt ans, du Théâtre 13 et actuellement président de l'Association des écrivains combattants.

Décoration : chevalier de la Légion d'honneur,

Parmi ses nombreuses œuvres (publiées depuis le 9 janvier 2011, jour où nous l'avions déjà invité) : *Oui, l'économie en français, c'est plus clair* (2013), *Le Bétisier de la République*, Prix de l'humour du Lions Club (2014), *500 Mots rigolos* (2015), *101 citations qui ont fait l'Histoire de France* (2017), *Les 300 plus belles fautes à ne pas faire... et autres extravagances*, *Le Joueur de mots*, *300 expressions bien françaises pour épater la galerie* (2019), *Écrire sans fautes, sans faute ! Et avec style* (2020), *Petites citations rigolotes* (2022), *Vacances de porcelaine*, roman (2023) et *Les Bons Mots*... (voir ci-dessus).



Nouvelles publications



100 MOTS LATINS POUR BIEN ÉCRIRE 1000 MOTS FRANÇAIS (PREMIÈRE SÉRIE)

de Jean Pruvost

Les Belles Lettres, « La Vie des Classiques », 2024, 166 pages, 11,50 €

Voici encore un ouvrage qui nous apporte bien des surprises. L'auteur, surnommé « le prince des dictionnaires », va pouvoir ajouter à son nom un nouveau titre comme « le seigneur des généalogistes » dans le royaume des mots. C'est en effet en partant de racines latines repérées qu'il nous raconte leur évolution jusqu'à

cette abondante descendance. Une prolifération qui met à notre disposition un vocabulaire foisonnant et nuancé, une profusion de termes que nous utilisons sans trop nous soucier de leur origine. Dans ces grandes familles qui constituent notre vocabulaire usuel, bien des mots sont des cousins éloignés qui ignorent leur origine commune. Souvent, ils ne se ressemblent guère.

Chaque mot-souche a son chapitre. Un exemple : « FAMA – Bruit colporté, renommée », apparaît d'abord dans une brève phrase ou expression latine avec traduction en français : « *Fama crescit eundo* », « La réputation grandit au fur et à mesure » (sentence inspirée de Virgile, *L'Énéide*, 19). *Fama* allait nous donner le mot *fame* aujourd'hui disparu signifiant « renommée » et comportant la syllabe originelle *fam*, qui indique ce qui est dit. Et cette syllabe se retrouve désormais dans *diffamer*, *infamant*, etc. Elle est également présente dans *famosus* qui donnera *fameux*. Le vieux mot français *fame* réapparaît sous une forme empruntée et erronée dans l'expression courante « un remède de bonne femme ». L'homophonie est responsable d'une confusion entretenue par la bienveillance accordée aux femmes charitables qui reconnaissent et transmettent oralement l'efficacité d'un médicament ou d'un traitement.

Cette première série, de *Aequus*, *Aequum* (« égal, plat », « équité ») à *Humus* (« sol, terre »), laisse prévoir une seconde série pour la suite et la fin des cent mots latins retenus. Celle-ci montre la richesse et l'évolution de leur fécondité.

À lire à haute voix ce premier tome, on en mesure mieux les qualités pédagogiques. Jointe à la vue qui donne à l'histoire des mots la précision orthographique, l'ouïe ajoute la notion d'articulation et de prononciation, ce qui paraît aujourd'hui indispensable. Que de mots « avalés » nous échappent au cinéma, au théâtre et à la télévision. Cette étude claire et dynamique est un nouveau bienfait pour l'usage correct et le rayonnement de notre langue. **Jacques Dhaussy**



LE FRANÇAIS EN 100 FAUTES À ÉVITER POUR LES NULS, de Marie-Dominique Porée

First Éditions, 2024, 208 p., 14,95 €

Non ! Il ne s'agit pas d'assimiler les lecteurs de *DLF* à des nuls. Ce serait injuste, mais nous savons tous que même les savants ont des doutes, des hésitations et parfois des oublis. Quand il est question de vérifier une information, de corriger une idée fausse, de rectifier une orthographe incorrecte, tous les moyens sont bons. Et cet ouvrage consacré aux fautes à éviter est extrêmement précieux pour

nous aider à respecter notre langue et pour lui garder sa noblesse. Cet ouvrage censeur-rectificateur répond à une foule d'interrogations. Peut-être vous demandez-vous s'il faut écrire *prémises* ou *prémices*. Le nom *prémices* ne s'emploie qu'au pluriel et désigne les toutes premières fois. *Prémisse*

dépendant, lui, de la logique, s'utilise au singulier et au pluriel, et figure tout naturellement dans les syllogismes. C'est là un exemple.

L'avantage de ce manuel pratique est de nous mettre immédiatement sur le chemin de l'exactitude. Pour chaque faute éventuelle, chaque page de gauche affiche ce qui est bien et ce qui est mal. Le mal est en rouge et le bien en vert. Pas de confusion possible. Sur la page de droite, en face, les explications nécessaires.

Qu'il soit question de la concordance des temps, de l'usage de *deuxième* ou de *second*, ou encore de « *deux impairs pour le prix d'un* », criante horreur du « *je m'excuse, si j'ai dit "messieurs dames"* »... Il ne s'agit plus seulement de l'emploi des mots, mais du savoir-vivre et de la bonne éducation. Dans ce manuel qui invite à ne plus employer des tournures déplacées, Marie-Dominique Porée ouvre deux chemins de perfection pour notre langue : celui de la simplification, qui allège notre vocabulaire et nous débarrasse des inutiles et disgracieux « *celles-zé-ceux* », et le chemin de la précision. Les deux finissent par se confondre dans la voie lumineuse de la distinction. **J. Dh.**

LE GOÛT DE LA FRANCOPHONIE

textes choisis et présentés par Emmanuel Maury, préface de Tahar Ben Jelloun

Mercure de France, 2024, 144 pages, 9,50 €

Sur le port de La Rochelle se dresse *Le Globe de la Francophonie*, formidable œuvre d'art en bronze sur laquelle figurent les États adhérents de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Belle manière de dire, avec son fondateur le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, qu'elle représente « *un Humanisme intégral qui se tisse autour de la terre* ».

Comment peut-on évaluer le goût d'une langue ? C'est d'abord par son étrangeté charmante aux oreilles du voyageur, celui qui ne connaît que le français de l'Hexagone ; l'écrivain Tahar Ben Jelloun la décrit comme « *une mariée avec des robes de toutes les couleurs, un chapeau de paille, un parfum d'Orient et des épices d'Afrique et du Monde arabe* ». Des nations aussi différentes que le Québec, la Suisse, le Liban ou la RDC, l'ont épousée et, précise encore l'auteur, un peu « *nationalisée* »...

Le goût, c'est aussi l'attachement intellectuel à la langue-mère, dénommée souvent « *la langue de Molière* », assidûment apprise à l'école puis privilégiée pour la littérature. Rappelons ici le Franco-Algérien Boualem Sansal affirmant dans son dernier essai, *Le français, parlons-en !*, que Souleymane Bachir Diagne, Alain Mabanckou « *et d'autres de la même trempe, pourraient venir coloniser la France, linguistiquement parlant* » !

Dans ce recueil, Emmanuel Maury nous offre une odyssée passionnante à travers des textes parmi lesquels figurent, vers la fin du XIX^e siècle, des précurseurs nés en Cochinchine et mêlant leur propre culture, teintée de bouddhisme et de confucianisme, à leur admiration pour Victor Hugo, Lamartine et Baudelaire. Après eux, les Modernes et les Contemporains, parmi lesquels une quarantaine de grandes figures littéraires, tels François Cheng, Amin Maalouf, Aimé Césaire, Assia Djebar... C'est un vrai bonheur de parcourir ces morceaux de créativité linguistique, avec l'annonce d'autres découvertes. **Monika Romani**



CHAPERLIPOPETTE. JEUX DE MOTS CHAMAILLEURS & CHAToyANTS

de Daniel Lacotte (textes) et Pierre Fouillet (dessins)

Larousse, 2024, 224 pages, 17,95 €

Docteur en sciences physiques, Daniel Lacotte a été successivement professeur, journaliste, rédacteur en chef, chroniqueur et auteur d'une cinquantaine de romans, biographies, documents, essais. On lui doit notamment plusieurs ouvrages consacrés



à l'histoire et à la « jubilation » du langage. Daniel Lacotte a un combat : il veut sauver le patrimoine linguistique. Avec *Chaperlipopette*, il s'est amusé à dresser le portrait de 130 félins facétieux et imaginaires, du catamaran, « *petit rigolo d'origine britannique qui participe très souvent à la Transat en solitaire* », jusqu'à l'échasse « *qui marche avec deux longs bâtons* », en passant par le charabia « *qui s'exprime dans une langue incompréhensible* ». Ces chats sont joliment mis en images par Pierre Fouillet qui dessine pour la presse, illustre des livres pour enfants ainsi que des bandes dessinées et des romans graphiques. **Pierre Gusdorf**



FAÇON DE PARLER. PETITES ET GRANDES HISTOIRES DE MES EXPRESSIONS PRÉFÉRÉES de Frédéric Gersal

Les Éditions de l'Opportun, « Opportun poche », 2024, 224 pages, 7,90 €

Savez-vous que l'expression « vieux de la vieille » a des origines napoléoniennes ? Que « faire les 400 coups » renvoie aux 400 canons installés par Louis XIII lors du siège de Montauban en 1621 ? Que le « tonnerre de Brest » est également une réminiscence canonnière, des détonations signalant l'ouverture et la fermeture de l'arsenal de Brest ainsi que l'évasion d'un prisonnier du bagne ? Frédéric Gersal, qui raconte l'Histoire sur France Télévisions, nous révèle les petits et les grands secrets de nos expressions favorites. Il s'est livré à de petites « enquêtes linguistiques » dont il nous communique les résultats. Le lecteur pourra ainsi briller en société et épater la galerie avec des anecdotes de bon aloi. **P. G.**

À signaler :

- **LE PETIT LIVRE DES MOTS INCONNUS AU BATAILLON**, de Catherine Guennec (Éditions First, 2025, 160 p., 3,50 €, livre électronique 1,99 €).
- **100 CURIOSITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Laurence Caracalla (Le Figaro littéraire, 2024, 144 p., 9,90 €).
- **J'AI UN MOT À VOUS DIRE – ET AUTRES FANTAISIES SUR LA LANGUE FRANÇAISE**, de Jean-loup Chiflet (Bouquins, 992 p., 2024, 32 €).
- **LE VOCABULAIRE POUR TOUS**, d'Adeline Lesot (Hatier, « Bescherelle », nouvelle édition, 2024, 288 p., 10,50 €).
- **L'ASSERVISSEMENT PAR L'ANGLAIS ET VIVE LES J.O. UNILINGUES EN ANGLAIS À PARIS**, d'Yves Bouchereau (Éditions Baudelaire, 2024, 120 p., 13,50 €, livre électronique 8,99 €).
- **LE NAUFRAGE DU FRANÇAIS, LE TRIOMPHE DE L'ANGLAIS. ENQUÊTE**, de Lionel Meney (Éditions Hermann, 2024, 282 p., 22 €).
- **DICTIONNAIRE D'HISTOIRE MILITAIRE DE LA FRANCE DES ORIGINES À NOS JOURS**, de Rémy Porte (Éditions Lemme Edit, 2024, 362 p., 23 €).
- Aux Éditions Le Robert, 2024 :
 - **MISCELLANÉES, L'ÉLÉGANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Karine Dijoud (192 p., 19,90 €).
 - **EN ALSACE ÇA SE DIT COMME ÇA !**, de Pascale Erhart (144 p., 12,90 €).
 - **À MARSEILLE ÇA SE DIT COMME ÇA !**, de Médéric Gasquet-Cyrus (144 p., 12,90 €).
- Aux Éditions Lambert-Lucas, 2024 :
 - **PAUL PASSY, UN LINGUISTE RÉVOLUTIONNAIRE**, de Jacques Durand et Chantal S. Lyche (368 p., 39 €).
 - **LES ORIGINES DE LA SÉMANTIQUE DE FRANZ BOPP À MICHEL BRÉAL**, de Gabriel Bergounioux (168 p., 29 €).
 - **LA SOCIOLINGUISTIQUE ENTRE SCIENCE ET IDÉOLOGIE** (« *une réponse aux Linguistes atterrées* »), de Lionel Meney (128 p., 20 €).
- **LE CAHIER DES AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE. 80 PAGES DE JEUX AVEC LES PARENTHÈSES ÉLÉMENTAIRES**, de Karine Dijoud (Callimard, 2024, 10,95 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II
Nouvelles des délégations	III
Prix 2025	IV
Ils s'intéressent à notre revue	IV
Réponse encourageante	V
Tribune	VI
Le Plumier d'or 2024 (<i>suite et fin</i>)	VII

Merci !	IX
Trouvez l'auteur	IX
Solution des mots croisés	IX
Échos	X
Comité d'honneur	XIII
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-présidents honoraires : M. Antoine Blanc,

M^{me} Françoise de Oliveira.

Administrateurs honoraires : M^e Jean-Claude Amboise,

P^r Pierre Arhan, M. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon,
Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{mes} Brigitte
Foucault-Ansourian, Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape,
Michel Mourlet, Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, M. Jean-
Marc Schroeder et M^{me} Marie Treps.

**Avec le soutien de la Délégation générale
à la langue française et aux langues de France.**

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Goûter d'automne

Quelle agréable disease !

C'est au cours du goûter du 12 novembre que nous avons fait la connaissance d'[Hélène Tirole](#) (amie et adhérente de DLF), venue nous présenter son *Quais des livres. Les Bouquinistes des quais de Paris, un destin, une histoire... Des bords de Seine au Saint-Laurent*¹. Hélène Tirole sait tout sur les bouquinistes, leurs origines, leurs contraintes, leurs obstacles, et s'inquiète de leur avenir.

Elle a vécu un temps au Québec et a réussi, à force de passion et de persuasion, à y installer ce charme si parisien, sur les rives du Saint-Laurent, notamment à Montréal. Il faut préserver ce trésor, et, si son avenir était menacé, comptons sur Hélène Tirole pour trouver les arguments et les actions qui le préserveraient.

* * * * *

Déjeuner d'hiver

Le jeudi 16 janvier, nous recevions notre ami [Alfred Gilder](#), mécène du Plumier d'or. Les basses températures n'ont pas eu raison de nos adhérents qui sont venus nombreux écouter ce charmeur polyglotte. Né à Bagdad, sous occupation britannique, devenu francophone à l'âge de 10 ans, haut fonctionnaire (Sciences Po, ENA), il nous a régautés d'expressions surprenantes, amusantes, anciennes ou d'origine étrangère. La bonne ambiance et les échanges ont été savoureux. Et puis, nous avons eu deux surprises. L'arrivée, avec son assistante, de l'éditeur Éric Martini, qui soutient souvent les actions de DLF, venus apporter des exemplaires des *Bons Mots d'Alfred Gilder. Mots d'esprit, esprits des mots*².

La deuxième surprise fut, grâce à [Muriel Poullain](#), la présence de l'ambassadeur du



Cameroun en France, [André-Magnus Ekoumou](#) (photo). Francophone convaincu, il a déclaré son attachement à la langue française avec des propos qui nous ont fait chaud au cœur³ (et que nous aimerions bien entendre chez nous). Bravo à cette francophonie si vivante. Préservons-la... Et retrouvons-nous le jeudi 12 juin à notre prochain déjeuner.

[Corinne Mallarmé](#)

1. Préface de Jean Pruvost (Éditions Unicité, 2024, 156 p. ill., 18 €).

2. Éditions Glyphé, « Le français en héritage », 2024, 278 pages, 18 €.

3. Nous publierons dans le prochain numéro le texte qu'il a eu la gentillesse de nous envoyer.

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Du président **Christian Barbe** : « *La délégation a le plaisir d'inviter les adhérents aux conférences organisées par nos amis du Club Saint-Georges au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes :*

- 21 février : “Huysmans”, par **Jean-Paul Briseul**;
- 14 mars : “Odyssee d'un jeune Syrien”, par **Taym** ;
- 9 ou 23 mai : “L'érotisme dans la sculpture romane du XII^e siècle”, par **Jean-Marie Sicard**. »

CHER

Le président **Alain Roblet** nous écrit : « *Le 25 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, le conseil d'administration a réélu Alain Roblet, président, Claude Langlois, vice-président, Danièle Sennedot, secrétaire, Jack Bécard, trésorier, Véronique Berger, secrétaire adjointe, et Gérard Fouledeau, trésorier adjoint. Quatorze actions ont été arrêtées pour l'année 2025 et une réflexion sera engagée pour une action à conduire en partenariat avec le Rotary et le Lions en 2027 dans le cadre de “Bourges, capitale européenne de la culture 2028”.*

Animations prévues dans les mois à venir :

En mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie :

- épreuves du Plumier d'argent en prolongement du Plumier d'or ;
- communication avec les médias locaux.

En mai ou juin : remise des prix du Plumier d'argent.

En juin : animation au profit d'une délégation de professeurs moldaves enseignant le français, en séjour dans le Cher.

- Fin juin (ou début juillet) : pique-nique. »

GARD

Le 2 décembre, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, ont été élus à

l'unanimité **Alain Sulmon**, président, **Brigitte Isselé**, vice-présidente, **Bernard Legrand**, trésorier, **Danielle Rothé**, secrétaire.

Du président **Alain Sulmon** : « *Voici ce que nous avons prévu pour ces prochains mois : une soirée littéraire le lundi 17 mars et une soirée consacrée à l'éloquence le lundi 19 mai. Nous participerons aussi, sans doute comme chaque année, à un ou des Salons du livre mais nous n'en connaissons pas la ou les dates, car elles ne nous ont pas encore été communiquées par les organisateurs.* »

LOT

De la présidente **Béatrice Quillerou** : « *Nous nous réunirons une fois par mois comme d'habitude et retrouverons le plaisir de mettre en commun nos découvertes, coups de cœur, lectures, jeux sur la langue française, articles de presse... Nous rédigerons notre Lettre trimestrielle habituelle (n°13 – parution juin 2025).*

Nous continuerons à collaborer à la création de panonceaux à installer à la Source Salmière à Alvignac (Lot). Ce travail s'élargira à l'enrichissement d'un site internet dévolu à ce lieu. Le thème retenu est l'eau, et la poésie y sera à l'honneur.

Nous projetons également une après-midi jeux sur la langue française dont le thème sera l'entre-deux-guerres. Elle sera ouverte au public et aura lieu à Gramat, courant avril. »

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Le président **Marc Favre d'Échallens** nous écrit : « *Les actions notables de la délégation consistent essentiellement en des interventions auprès des médias ou d'établissements publics rappelant le bon usage de la langue française ainsi qu'une intervention mensuelle sur Radio Courtoisie mettant en avant les actions et les interventions au fil de l'eau des associations de*

défense et de promotion de la langue française, et notamment de DLF. »

TOURAINE

Voici les activités de la délégation :

- Samedi 15 mars : Grande Dictée ludique de [Jean-Pierre Colignon](#), à Tours.
- Mercredi 28 mai : remise des prix du Plumier d'argent aux lauréats des collèges de Touraine.

Et plusieurs conférences du [président Philippe Le Pape](#) sur « Les noms propres devenus noms communs ».

YONNE

Le 11 mars, l'assemblée générale sera suivie d'une conférence sur l'orthographe par le [président Ange Bizet](#).

Prochaines conférences, à 20 heures, salle Debussy à Joigny : 22 avril et 13 mai.

Prix 2025

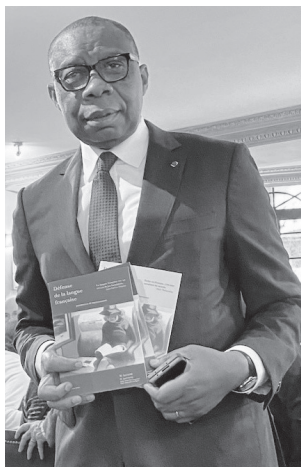
Réunis le 16 janvier, les administrateurs de DLF ont attribué le prix Richelieu 2025 à un journaliste de radio : [Xavier Mauduit](#), qui anime l'émission « Le Cours de l'histoire » sur France Culture. Ils ont décerné le Prix du rayonnement de la langue française, destiné à des organismes qui œuvrent en ce sens, à l'Institut de Touraine, en la personne de sa secrétaire générale [Élisabeth Jaffré](#).

Notre président, [Xavier Darcos](#), de l'Académie française, remettra ces prix le 12 mai, lors d'une réception (voir 3^e de couverture). [G. M.-V.](#)

Ils s'intéressent à notre revue



Jean d'Orléans
comte de Paris



S.E. André-Magnus Ekoumou
ambassadeur du Cameroun



Roberto Alagna
ténor

Réponse encourageante

Nouveau succès pour le respect de la loi Toubon

Le directeur général de la Direction générale des infrastructures des transports et des mobilités au ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation a répondu, le 29 janvier 2025, au recours gracieux que Pierre Gusdorf, notre secrétaire général adjoint, avait adressé le 11 décembre 2024.

Monsieur le secrétaire général adjoint,

Vous avez appelé mon attention sur l'utilisation de mots et expressions en langue anglaise dans le nom de la marque « France Mobilités » et sur son site internet, en formulant un recours gracieux. Conformément aux obligations légales rappelées dans votre courrier, et en réponse à votre demande, plusieurs modifications ont été effectuées par nos services.

Ainsi, le logo et le nom de la marque de la démarche ont été modifiés, afin d'en supprimer la mention de « French Mobility » ; le contenu du site internet francemobilités.fr a été édité afin de remplacer les mots et expressions en langue anglaise par leurs équivalents en français, et d'y faire apparaître le nouveau logo de la marque ; le logo ainsi modifié a également été remplacé sur les différentes plateformes de réseaux sociaux sur lesquelles France Mobilités est présente.

Ces modifications sont effectives sur le site internet de France Mobilités et répondent aux exigences légales soulevées dans votre courrier. Celles-ci ont fait l'objet d'une communication auprès des agents et partenaires de la démarche afin qu'ils les mettent en application dans leurs communications.

En vous remerciant pour l'attention particulière que vous portez aux communications portées par la direction générale, et plus largement par le ministère, je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général adjoint, l'expression de ma considération distinguée.

Tribune

Nos malheurs actuels viennent d'une certaine confusion de langage.

En effet, on confond *liberté*, qui est un bien inestimable, et *libéralisation*, forme de tolérance, avec *libertinage*, qui conduit au dérèglement et dont sont évidemment partisans les *libertaires*, qui prétendent adorer la liberté mais se prosternent devant son ennemie, l'anarchie.

On confond *égalité* – tous les hommes sont égaux « en droit » – avec *nivellement*, qui s'oppose à l'émulation. Or, l'émulation favorise l'élitisme qui forme les grands hommes, donc les grandes nations.

On confond *nationalisme* avec *ethnocentrisme*, qui est critiquable et, pire, avec *racisme*, qui est un système condamnable.

On confond *bonté* et *tolérance*, vertus de tout honnête homme, avec *débonnairerie* et *laxisme*, préconisés par une démagogie outrancière et qui mènent au désordre.

On confond *vulgarisation*, qui éclaire les peuples, avec *vulgarisme*, celui-ci, au contraire, abaisse le peuple et le confine dans la médiocrité.

On veut, comme les Romains du Bas-Empire, du pain et des jeux, c'est-à-dire des revenus grossissants permettant de grandissantes vacances. On a presque oublié qu'il faut pour cela vaquer à ses affaires afin d'en tirer les revenus nécessaires.

Il est vrai que ce verbe a, curieusement, deux sens diamétralement opposés : *vaquer*, c'est, en effet, « interrompre provisoirement ses fonctions » ou, au contraire, « s'occuper de quelque chose ».

Et on a oublié que l'évolution – mot qu'on emploie par résignation pour justifier tous les maux – peut prendre deux routes : celle du progrès ou celle de la décadence.

Robert Cuvelier (Chomérac - Ardèche)

Ce message pour vous dire que je suis entièrement d'accord avec Donald Lillistone (un bien joli nom) quant à sa critique du « tract » des Linguistes atterrées en ce qui concerne la prégnance de l'anglais [DLF n° 293, p. 54].

Ayant parlé de ce « tract » dans notre blogue de correcteurs, je me permets de vous envoyer ces quelques billets.

[Les adresses électroniques étant trop longues à dérouler ici, nous vous invitons à lire sur le blogue du *Monde*, Langue sauce piquante :

– « Retour sur un atterrement » (1) (2) et (3), publiés respectivement les 16 octobre, 25 octobre et 5 novembre, feuilleton en trois épisodes « sur les enseignes parisiennes, où l'anglais est pour le moins prégnant. (...) Ce feuilleton m'est inspiré par la lecture de la brochure des Linguistes atterrées intitulée *Le français va très bien, merci.*»]

Martine Rousseau (courriel)

La DLF fait mon bonheur depuis quelques années déjà, comme celui de beaucoup d'autres.

Par votre intermédiaire je me permets d'adresser mes remerciements et mes bons vœux à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de cette association aussi utile que conviviale, et de sa publication trimestrielle.

Dominique Ben (Saint-Denis-d'Oléron)

Avec mes meilleurs vœux pour l'année qui commence, et non sans vous dire le plaisir que je trouve à lire depuis tant d'années la revue, je vous prie de me croire bien fidèlement votre.

Jacques-Noël Pérès (Clichy)

Le Plumier d'or 2024 *(suite et fin)*

Sport collectif ou sport individuel, que vous soyez acteur ou spectateur, quelle est votre préférence ? Pourquoi ?

Voici, de nouveau, trois des meilleures rédactions du Plumier d'or 2024.

En tant que spectateur, je préfère regarder le sport collectif. Je trouve plus intéressant de voir des personnes s'unir pour remporter la victoire. Toutefois, cela reste admirable aussi longtemps que les joueurs se donnent à fond, que ce soit en collectif ou en individuel. Ces deux types de sport ont un point commun, le dépassement de soi pour gagner. Je trouve cela vraiment beau. Cependant, dans le sport collectif, il y a des choses que je n'apprécie guère. Prenons le foot en exemple, bien souvent les joueurs mis en avant sont les attaquants. Pourtant les défenseurs et le gardien de but méritent aussi la gloire. Après tout, s'il n'y a pas de bons défenseurs et un bon gardien, comment être sûr que les attaquants suffiront à dépasser le score ennemi ? Le sport collectif, c'est du travail d'équipe, lors d'une victoire tous les joueurs méritent d'être félicités, sauf ceux qui n'ont fait aucun effort, bien entendu.

En tant qu'acteur, je préfère le sport individuel. En collectif je crains que la peur de décevoir mes coéquipiers m'empêche de jouer correctement. En plus, la perpétuelle compétition entre les joueurs pour savoir qui est le meilleur, je ne dis pas que cela est dans toutes les équipes, m'énerve au plus haut point ! Cependant, en individuel, je me décevrais probablement si souvent que j'en viendrais au point de baisser les bras. Le sport n'est pas fait pour moi, enfin, je devrais dire les compétitions sportives. En dehors des compétitions cela ne me dérange pas de faire du sport individuel ou collectif, pour le collectif seulement avec des personnes que j'apprécie.

J'admire les sportives qui font de la compétition et qui malgré les échecs n'abandonnent jamais.

Eléonore Brossard-Marrache, du collège André-Lahaye, d'Andernos-les-Bains

* * * *

Avant de répondre, je tiens à préciser que je ne tiens pas à émettre une réponse claire et précise, mais simplement partager mon avis. De plus, je ne suis clairement pas un expert dans le domaine sportif, je répondrai donc avec le peu de connaissances dont je dispose. Gardez cela en esprit. En effet, j'apprécie ces deux formes de sport. Mais il y a quand même des inconvénients. J'ai déjà vécu de mauvaises expériences avec le sport collectif. En effet, je ne suis PAS sportif du tout. Et en CM2, on devait obligatoirement suivre des cours d'EPS, trois heures par semaine. Le souci étant que vu mes mauvaises performances sportives, aucun groupe ne voulait de moi. Non seulement cela, le groupe qui me prenait, souvent, le cours d'EPS suivant, me rejetait, et je finissais par me retrouver sans groupe, alors que autour de moi tous les groupes étaient formés. C'était l'enfer. Souvent, je restais dans mon coin pendant trois heures, à pleurer, car personne ne venait et mon maître ne faisait rien. J'étais seul et repoussé. Même

pendant le spectacle sportif qu'on avait donné à la fin de mon année, j'avais du mal à trouver un groupe... C'est à cause de cette douloureuse expérience que je ne peux pas dire que je préfère le sport collectif. Mais qu'en est-il du sport individuel ? Le sport individuel, j'en pratique souvent. Le vélo, la randonnée, ce sont des sports que j'apprécie beaucoup. D'un point de vue acteur, c'est sans doute ma préférence. Mais d'un point de vue spectateur, je ne saurais pas dire. Qui n'aime pas regarder la Coupe du monde de football ? Qui n'aime pas les Jeux olympiques ? J'aime les deux, cela est certain. Le sport collectif et individuel. Je le répète, je ne suis pas un sportif. Quand on me pose cette question banalement, je dirais sans doute que je ne suis pas vraiment dans le sport en général, ce qui est vrai. Mais quand c'est une réponse qui va être lue, relue, corrigée par un jury à des centaines de kilomètres de ma ville natale, qui peut même m'envoyer sur un voilier, j'improvise.

Kylian Parguel-Lacombe, du collège Saint-Bruno, de Marseille

* * * *

Le mot *sport* est un terme qui regroupe de nombreuses activités. Le plus souvent, on le divise en deux catégories : les sports individuels et les sports collectifs. Cependant cette classification dépend de la façon dont le sport est pratiqué.

Je pratique des sports qui se classeraient plutôt dans la seconde catégorie, comme la natation et la danse. Cette dernière est souvent source de débats : la danse est-elle un sport ou un art ? Je me range à l'avis de ceux qui la considèrent comme l'un et l'autre. En effet, la danse est un art, mais qui permet de se défouler et de travailler avec son corps. Pratiquer un sport individuel permet de se recentrer sur soi-même, de réfléchir et, parfois, de s'isoler lorsqu'on en a besoin : lancé dans une série de longueurs à la piscine, sans distraction, on est seul avec ses pensées. C'est un moment hors du temps, un moyen de faire une pause, de mettre les problèmes du quotidien de côté pendant une courte période, qui se termine généralement bien trop vite. Cependant, malgré cet isolement lors de la pratique d'un sport dit « individuel », on n'est pas tout le temps seul. Parfois un sport peut être à la fois collectif et individuel. Tout dépend du point de vue. La danse en est un parfait exemple : lorsque l'on fait un solo, on est seul sur scène et on ne dépend de personne. Mais dès lors que l'on commence une chorégraphie en groupe, la danse devient collective et la participation de chaque personne est essentielle.

Pour conclure, je préfère les sports individuels aux sports collectifs, bien que je pense que ces séparations sont relatives à la manière dont on pratique.

Elena Domi, du lycée franco-allemand, de Buc (Yvelines)

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Jean-Jacques Ably, M. et M^{me} Philippe d'Allard, Michèle Aquien, Jean-Claude Auzoux, Guillaume Beaudoin, Didier Bertrand, Bruno Bienvenu, Marie Boes, Vincent Braud, Martin Braunstein, Monique Brunold, Yvette Caillaud, Renaud Cambournac, Rui Carvalho, Gilbert Cassaing, Violette Cazanave, Joseph Cipriani, Anne-Marie Clausse, M. et M^{me} Marcel Coisne, Jean Cornuau, Roland Curtet, Robert Cuvelier, M. et M^{me} Marceau Déchamps, Docteur et M^{me} François Delarue, Délégation du Lot, M. et M^{me} Pierre Delmas, Marie-Claude Delmas-Bartou, Thierry Devienne, Pierre Drouhin, Philippe Dubreuil, Carl Edouin, Pascal Esnol, Brigitte Foucault, Alain Genty, Jean Gicquel, Françoise Goudenège, Yvan Gradis, M. et M^{me} Jean Guerch, M. et M^{me} Michel de Guillebon, Roger Guillet, Pierre Gusdorf, Évelyne Hamon, Bernard Henry, Gérard Hepp, Élisabeth Hopkins, Roger Houly, Didier et Véronique Izert-Montagne, M. et M^{me} Claude-Michel Ladret, Nicole Lavallée, Pascal Lecler, Dominique Lesselier, Corinne Mallarmé, Martine Modo, Alexandre Moziconacci, Société Pépin SAS, M. et M^{me} André Pitiot, Madly Podevin, Martine Poiron, M. et M^{me} Jean Pruvost, Michel Reynaud, Thierry Roger, Marguerite-Marie Stéphane, Pierre Tribodet, Sylvie Urrutia, François Verschaeve, Hippolyte Wouters.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Voltaire, extrait de sa lettre, du 30 août 1755, à Rousseau, qui lui a adressé son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755).

Solution des mots croisés (p. 33.)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	V	E	L	O	C	I	P	E	D	E
2	I	S	O	C	E	L	E		U	E
3	R	O	S	I	S			D	U	R
4	A	T	A	L	A			A	S	I
5	G	E	N	E	R	A	L	I	T	E
6	E	R	G	S				E	N	E
7	S	I	E				T	S	E	
8		Q			O	T	A			S
9	R	U	G	I	S	S	A	N	T	E
10	A	E	R	E	E			N	U	E

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Après *La joie venait toujours après la peine* (2020), qui couvrait les années 1939 à 1947, et *Coquelicots de la mémoire* (2022), les années 1919 à 1938, [Nadine Najman](#) remonte encore le temps pour narrer l'histoire de sa famille de 1914 à 1918 avec *Un seul ciel pour tout le monde* (Éditions du bout de la rue, « Témoignages », 288 p., 18 €). Cet ouvrage lui a valu des articles très élogieux dans *L'Informateur* (12 septembre), *Le Courrier picard* (16 septembre) et *L'Union* (13 octobre).

– Auteur de romans, d'essais, de manifestes, de chansons..., [Pierre-Dominique Sammarcelli](#) nous a adressé son nouveau recueil de poèmes, *Instants de vie*, cinquante-quatre beaux douzains en alexandrins (Les Éditions Baudelaire, 2024, 66 p., 11 €).

– [Jean Marcel Lauginie](#), qui préside l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires), a publié en décembre le numéro 12 de la *Nouvelle Lettre du français des affaires*. Il y cite notamment la dernière liste rendue publique par la Commission d'enrichissement de la

langue française, consacrée au vocabulaire des batteries.

– Pour *Le Mérite*, revue de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (n° 181), [Jean Clochard](#) explique, dans son article intitulé « Qualités et grandeur de la langue française : lettres, mathématiques, sciences », l'importance primordiale de la maîtrise de notre langue et invite à une mobilisation générale pour la sauvegarder.

– Sous le titre *Les Réfugiés*, [Michel Mourlet](#) publie deux de ses pièces : *L'Album de la princesse* (Liane de Pougy) et *L'Impromptu de Lucerne*, rencontre historique entre Chateaubriand et Dumas (France Univers, « Masques de théâtre », 114 p., 10 €).

– [Alain Ripaux](#), président de Francophonie force oblige, signe plusieurs articles de sa *Revue francophone d'information* (n° 10), dont « La libération de Paris, en août 1944 », « Jacques Chirac, grand ami du Québec et de la Francophonie » et « Les actualités francophones ».

MÉDIAS

– La journaliste [Sarah R. Champagne](#), dans *Le Devoir*

(16 - 17 novembre) montre qu'après les enseignants c'est « au tour des étudiants d'exhorter le gouvernement à maintenir les cours » de français pour les immigrés.

– *Le Progrès* (23 novembre) évoque le renforcement des liens de coopération entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la province arménienne du Syunik. Six conventions de jumelage ont été signées dans plusieurs domaines : la santé (appui au système de santé et gestion des urgences), l'agriculture (développement et souveraineté alimentaire), la formation (accompagnement des jeunes), le tourisme (renforcement des compétences) et la francophonie (développement d'une offre culturelle événementielle et de formation en français à Kapan).

– *Le Figaro* (24 novembre) : [Aliénor Vinçotte](#) affirme, dans son article intitulé « Face à l'anglais dans la publicité, le français contre-attaque » : « “Black Friday”, “Ready to play”, “Sarthe me up”... L'anglais semble partout. Mais les publicitaires rivalisent d'inventivité pour faire briller notre langue. »

– Le 19 décembre, lendemain de la remise des prix

de la Carpette anglaise 2024 (voir p. 50), **Le Figaro** et **Marianne** ont publié un article à ce sujet sur leur site.

– **Ouest-France** (30 décembre) présente **Jourdan Thibodeaux** « *le cow-boy cajun qui défend le français en Louisiane* ». Le quotidien rappelle que cet État compte 120 000 locuteurs natifs du français et du kouri-vini, créole de la Louisiane.

– Le rapport annuel du Syndicat national des éditions phonographiques révèle que la production musicale hexagonale se porte bien. En 2024, 18 des 20 meilleures ventes d'albums en France (ou équivalents en flux payant et désormais gratuit) étaient le fait d'artistes français chantant dans leur langue. **L'Humanité** (9 janvier) souligne que le classement fait la part belle au hip-hop, avec au sommet et pour la seconde année consécutive **Werenoi**, rappeur de Montreuil, « *dont le succès s'est construit en dehors des radars médiatiques* », suivi d'un autre rappeur, **PLK**, et du groupe **Indochine**. Sur les 200 meilleures ventes, le classement recense 145 productions françaises qui comptent pour 77 % des écoutes. Les ventes physiques d'albums, en belle progression (+ 14 millions), consacrent Indochine en première place et la chanteuse **Zaho de Sagazan** en seconde.

– **France Culture** (11 janvier) : **Jean-Noël Jeanneney** a consacré au participe passé son émission « *Concordance des temps* » et, pour ce faire, a invité **Bernard Cerquiglini**.

– Dans un entretien accordé au **Figaro** (13 janvier), l'écrivain et lexicologue **Pascal-Raphaël Ambrogi**, membre de DLF, met en lumière les dangers qui menacent la langue française, en particulier face au globish, dérivé rudimentaire et appauvri de l'anglais. Or le français est vulnérable, car « *c'est une langue écrite qui se parle* ». La dégradation de l'orthographe, la réduction du vocabulaire et l'approximation syntaxique sont des signes de cette fragilité.

– **Marianne** (18 janvier) a relaté un incident qui a récemment défrayé la chronique au Québec. Une employée d'un magasin Walmart de Montréal, filmée par un client qui s'adresse à elle en anglais, lui répond en français, ce qui est son droit. Diffusé sur les réseaux sociaux, l'échange a créé une polémique dans tout le pays. Il montre le fossé grandissant qui se creuse avec des citoyens canadiens qui refusent de se plier aux lois protégeant les francophones.

– **Le Figaro** (20 janvier) : **Aliénor Vinçotte** a mené une

nouvelle enquête et constaté « *L'inéluctable déclin de la langue française au Liban* ». « *La pratique de la langue de Molière, affirme-t-elle, ne cesse de reculer au pays du Cèdre, longtemps porte-étendard de la francophonie au Proche-Orient. Une chute de 20 % en vingt ans au profit de l'anglais.* »

ON NOUS CITE

– Plusieurs médias ont annoncé que **Xavier Mauduit**, producteur de l'émission « *Le Cours de l'histoire* » sur France Culture, est le lauréat du prix Richelieu 2025 décerné par DLF : le site de **Radio France**, **France Info**, **France Culture**, **Arte pro** et même **Wikipédia** !

– **L'Infolettre de France Univers** (n° 73) attire l'attention sur trois des articles du numéro 294 de notre revue : « *Les gâtes-langue* » de **Michel Mourlet**, « *Mots en péril* » de **Gilles Fau** et « *L'Académie gardienne de la langue* ».

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Philippe Le Pape**, président de la délégation de Touraine, a participé le 16 janvier à un reportage sur la langue française pour M6, à l'Institut de Touraine.

– Sur le site **orthogaffe.com**, **Bernard Fripiat** enregistre régulièrement des vidéos pour répondre à toutes sortes de questions : pourquoi *abri*, *enivrer*, *saoul*, *abscons*, les

terminaisons de nos conjuguais, *quatre-vingts*, les pluriels en *oux*... ?

– Façon de célébrer la nouvelle année, **Jacques Lacroix** vient de lancer une autre vidéo sur YouTube : ***Les noms gaulois des hauteurs***. Comme pour B. Fripiat, le lien est mis sur le site de DLF.

– Le 11 décembre, notre vice-président **Jean Pruvost** participait à l'émission de **France Inter** « Grand bien vous fasse », dont le sujet était « Comment les dictionnaires racontent notre société ».

– La Délégation du Gard, présidée par **Alain Sulmon**, a organisé le 14 janvier une soirée littéraire à Uzès, au cours de laquelle **Fabienne Sartori** a présenté son livre ***Il était une fois les Nîmoises***. Le quotidien ***Le Midi libre*** a rendu compte de cette soirée.

– **Jean-Yves Degos** a créé la Délégation lorraine de Défense de la langue française. Cette initiative intéressera les adhérents des quatre départements lorrains.

– **Yveline et Henri Montfort** nous ont adressé un article du ***Télégramme*** (9 septembre) : un lecteur y relève l'invasion des anglicismes pendant les épreuves des Jeux olympiques de Paris. Il note cependant que le judo n'utilise que le japonais et que « *l'escrime reste le seul sport où les ordres sont donnés en français* ».

– « **Histoires de mots** », tel est le titre des 145 vidéos enregistrées par **Jean Pruvost** sur YouTube. Parmi ces mots : *bringue*, *java*, *nouba*; *fêtes*; *anglicisme*; *visage*; *secret*.

– **Marie Treps** répond aux lecteurs de ***Mots voyageurs*** (Points, 2019, 504 p., 8,70 €) et à des journalistes à propos de la langue française. Au mois d'avril, elle fera une conférence et une intervention en milieu carcéral à propos de ***Maudits Mots*** (Points, 2020, 360 p., 7,90 €).

– **Philippe Jullian-Gaufrès** a écrit à l'Inalco Alumni : « *À l'INALCO on enseigne des langues étrangères mais cela n'empêche pas de respecter la langue française. Ne pouvez-*

vous pas trouver l'équivalent français de Quick News ? »

– **Jean-Marc Jousselin** a répondu à La Poste qui lui suggérerait de « *faire le plein de timbres pour souhaiter [ses] vœux* » : « *En français, on ne souhaite pas des vœux ! On présente des vœux ou bien on souhaite un joyeux Noël.* »

– **Évelyne Abarbanell Stransky** a téléphoné au service client de Picard pour signaler qu'il était absurde de faire en anglais la promotion de produits indiens et asiatiques, et qu'il n'était pas compliqué de remplacer « *Road to...* » par *En route vers...*

AUTRE PUBLICATION

– La **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** vient de publier ***50 Termes clés de l'intelligence artificielle***. « Cette brochure est disponible au format imprimé, gratuitement, sur simple demande adressée à terminologie.dglflf@culture.gouv.fr. » Elle peut être également téléchargée en PDF.

P. G. et G.M.-V.

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

MM. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel,
Gabriel de Broglie (†), Erik Orsenna, Jean-Marie Rouart,
Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel
honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie (†), Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura,
Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret,
Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain; Philippe Bouvard,
journaliste et écrivain; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien
recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie; Bruno
Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences
d'outre-mer; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur;
MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain (†);
André Ferrand, ancien sénateur; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne; M. Jacques Legendre, ancien sénateur; M^{me} Olivia
Richard, sénatrice des Français établis hors de France.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie; M. Giovanni
Dotoli, universitaire et écrivain; M^{me} Lise Gauvin,
universitaire et écrivaine; MM. Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie; Abdelaziz Kacem,
écrivain; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain;
Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et
écrivain; Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert,
président;

M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président;

M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président;

M. Claude Langlois,
vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer,
président;

M^{me} Claude Adgé,
vice-présidente.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,
président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer,
présidente;
M^{me} Jacqueline Cathala,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou,
présidente;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Illustration de la couverture : *Paysage maritime provençal* de Muriel Poullain.

Citation de la couverture : extraite de l'essai de Boualem Sansal, *Le français, parlons-en* (voir DLF n° 294, p. 65).

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani;
Jean-Pierre Colignon, André Choplin, Pierre Dérat, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :
.....
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.
À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
..... Vous avez connu Défense de la langue
Services que vous pourriez rendre à française par :
l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	46*	49
Cotisation couple avec abonnement	49*	52
Cotisation sans abonnement	27*	27
Abonnement seul	38	44
Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Assemblée générale et déjeuner : samedi 29 mars 2025

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 29 mars, à 9 h 30, à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 50 €). Notre invité d'honneur sera **Bruno Dewaele**, chroniqueur de langue pour *La Voix du Nord* et *Lire Magazine*, auteur du blogue *Par mots et par vaux*.

Renseignements pages VI et VII du précédent numéro. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Remise des prix : lundi 12 mai 2025

Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, récompensera **Xavier Mauduit**, lauréat du prix Richelieu 2025, et Élisabeth Jaffré, secrétaire générale de l'**Institut de Touraine** (voir page IV), au cours d'une réception au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e, le lundi 12 mai, à 18 heures (prix : 30 €).

Le nombre de places étant limité, ne pourront participer à cette cérémonie que les premières personnes qui joindront leur chèque à leur demande d'inscription.

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e.

Déjeuner : jeudi 12 juin 2025

Notre déjeuner des beaux jours aura lieu le 12 juin, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 41 €).

Notre invité d'honneur sera **Jacques Lacroix** pour *Le Grand Héritage des Gaulois* (Yoran Embanner, 2023, 256 p., 15 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et la Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.